

Le dynamisme vendéen tire l'économie de la région



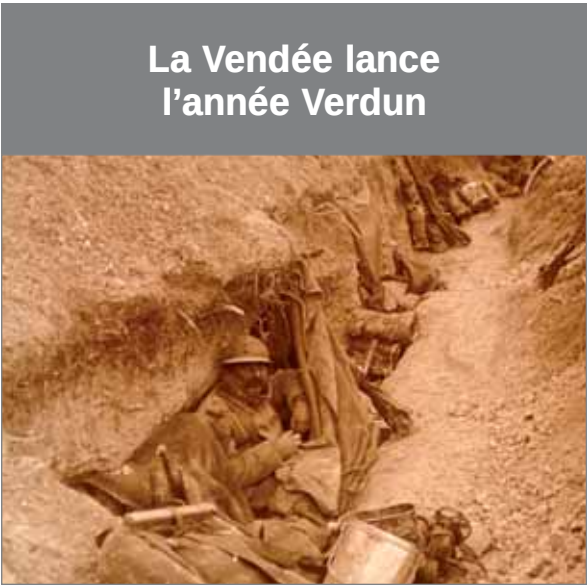
L'économie vendéenne se porte bien. Mieux : ses excellents résultats rejaillissent sur l'ensemble des Pays de la Loire. Taux de chômage en baisse, création d'emplois en hausse, nouvelles implantations

d'entreprises, progression des chiffres d'affaires et des revenus... Tous les indicateurs habituellement pris en compte pour juger du dynamisme d'un territoire sont au vert. Le fruit d'un travail de longue haleine,

qui permet aujourd'hui à la Vendée de faire la course en tête et de renforcer l'attractivité régionale. Décryptage d'un modèle vendéen dont les recettes sont scrutées à la loupe par nos voisins.

A LIRE		Dossier pages 6 et 7
- La Vendée championne de l'emploi - Le revenu des Vendéens en constante progression	- Une stratégie de réseaux pour faire face à la mondialisation - La réussite des Vendéopôles	- Les bons résultats de la transmission d'entreprises - Philippe de Villiers : «De bons résultats assis sur le travail et la responsabilité»

SOMMAIRE	
VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 4
AU QUOTIDIEN	Page 5
DOSSIER	Pages 6-7
A DÉCOUVRIR	Pages 8-9
SORTIR EN VENDÉE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12



Barrage de la Vouraie Immersion au cœur de la solidarité hydraulique

Les récents problèmes de sécheresse ont révélé l'urgence de créer rapidement un nouveau barrage en Vendée. Ces ouvrages permettent en effet de produire l'eau potable, d'irriguer les cultures et de remettre à niveau les rivières asséchées pour protéger la faune et la flore. Mais surtout, le principe d'interconnection des barrages vendéens permet de répartir les surplus d'eau en fonction des besoins de chaque secteur. Plongée au cœur du barrage de La Vouraie, pour mieux comprendre le fonctionnement de ces piliers de la solidarité hydraulique départementale.



Marais poitevin Les agriculteurs sur la touche



Ca s'agite dans le Marais poitevin. Le projet de charte présenté par Ségolène Royal est loin de faire l'unanimité, au point d'être rejeté conjointement par les Chambres d'Agriculture, les syndicats de marais et une grande partie des élus du sud Vendée. Une mobilisation qui dépasse largement les clivages habituels, pour protester contre le syndicat du marais poitevin qui vient, une nouvelle fois, de renforcer de manière unilatérale ses compétences... Au détriment des agriculteurs, qui craignent pour l'avenir de leur métier. Le point avec Luc Guyau, président de la Chambre d'Agriculture de Vendée.

Taux de TVA Restaurateurs qui pleurent, artisans qui rient

Santé Aphasie : cette grande inconnue

Animations estivales Equi-Nox, une lumière nouvelle sur le haras

A six mois du lancement de la saison touristique, les sites départementaux préparent déjà leurs animations culturelles. Au haras de La Roche-sur-Yon, un nouveau spectacle nocturne, *Equi-Nox*, mettra en scène les grandes heures de l'histoire de l'homme et du cheval.



Historial Premiers pas dans les couloirs du temps

L'Historial est en pleine ébullition. Décorateurs et muséographes s'affairent pour que tout soit fin prêt le 23 juin prochain, date d'ouverture du musée de la Vendée. En avant-première, découvrez les premières salles de cet espace culturel nouvelle génération.

EAU - Visite du barrage de La Vouraie à Saint-Hilaire-le-Vouhis

Au cœur de la solidarité hydraulique départementale



Le barrage de La Vouraie sera ouvert au public le 26 mars prochain.

L'eau : un besoin vital mis en danger ces dernières années à cause de la sécheresse. Le Conseil Général et Vendée Eau ont pris les devants en choisissant d'interconnecter les barrages afin de sécuriser la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du département. Le 26 mars prochain, à l'occasion de la fête nationale de l'eau et du programme EVE (Eau Vendée Environnement), le barrage de la Vouraie à Saint-Hilaire-le-Vouhis sera ouvert au public. Un excellent moyen d'expliquer aux Vendéens le rôle primordial des barrages. Petit coup d'œil sur place.

De conception peu courante en Vendée, ce barrage, propriété du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Plaine de Luçon, peut contenir cinq millions de mètres cubes. En effet, il est l'un des seuls à être construit en terre. Lorsque l'on empreinte la route reliant Bournezeau à Saint-Hilaire-le-Vouhis, on passe sur cet ouvrage. L'on peut voir d'un côté le lac, alimenté par un bassin versant de 50 km² qui collecte les eaux des rivières et de pluie. De l'autre côté, en aval, on distingue les parties techniques d'où l'on peut gérer le barrage. En effet, cet ouvrage a trois fonctions : la 1^{ère}, et la prioritaire des trois, est la production d'eau potable. L'eau est pompée dans la retenue à partir de trois grosses vannes qui permettront de choisir l'eau suivant la qualité de celle-ci. L'eau transite ensuite dans une canalisation longue de 200 m, dans une galerie technique, pour

être ensuite envoyée vers l'usine de l'Angle Guignard distante de 10 km. C'est ainsi que l'eau de la Vouraie peut servir de réserve de substitution, en cas de pollution notamment, ou lors de problèmes techniques au barrage de l'Angle Guignard. Ce million de m³ peut ainsi alimenter en eau potable la partie sud du département à partir de Chantonay, soit un peu plus de 20 communes. La 2^{ème} fonction de ce barrage est l'irrigation. Deux millions de m³ sont affectés à ce rôle et permettent en période estivale l'arrosage des cultures agricoles. La dernière mission de cet ouvrage est le soutien d'étiage. Ainsi, deux millions de m³ permettent l'été de maintenir un niveau d'eau

suffisant dans les rivières en aval du barrage, afin que la faune et la flore se développent normalement.

Principe de base : la solidarité vendéenne

Enfin, comme en 2005, ce barrage peut aussi servir, par le biais de lâchers d'eau, à réalimenter le barrage du Graon situé beaucoup plus en aval sur le Grand Lay. Ce barrage a du mal à se remplir lors de pluviométries hivernales faibles. Un système basé sur la solidarité départementale qui s'est avéré judicieux en période de crise puisqu'il a permis de combler les zones déficitaires du département.

Le barrage de l'Auzance pourrait voir le jour en 2010



Les Vendéens consomment environ trente-quatre millions de m³ par an et, en 2015, on pourrait atteindre les quarante-cinq millions. Des besoins en eau que le département de la Vendée comble chaque année grâce aux douze barrages artificiels (d'une capacité de stockage de cinquante millions de m³), dix usines de traitement d'eau de surface et onze captages d'eau souterraine. Le Conseil Général et le Syndicat Vendée Eau envisagent d'ores et déjà la construction d'un treizième barrage, le barrage de l'Auzance, à hauteur de Vairé, qui devrait être fonctionnel en 2010. D'une capacité de plus de huit millions de m³ d'eau, le barrage de l'Auzance permettrait d'utiliser, chaque été, quatre millions de m³ d'eau, stockés durant l'hiver précédent. L'emplacement de ce barrage, à proximité des Sables, est stratégique puisque chaque été le tourisme engendre sur la côte des besoins en eau potable énormes.

ROUTES - Schéma routier d'intérêt régional

Précision du Conseil Régional

Le Conseil Régional a tenu à réagir à la suite d'un article paru dans le Journal de la Vendée sur l'ouverture de la voie nouvelle Longèves-Sérigné-Pissotte.

«Il est écrit à propos de la réalisation de la rocade Longèves-Sérigné-Pissotte que «face à la défection de la Région qui s'était d'abord engagée à participer à ce projet de désenclavement de la Vendée à hauteur de 50 %, le Conseil Général a dû prendre à sa charge la totalité des travaux». Il convient de rappeler que la Région, dans le cadre du SRIR (Schéma Routier

d'Intérêt Régional), s'est engagée en 2002 en accord avec le département à financer 50 % d'une somme (non révisable) déterminée par le Conseil Général en tant que maître d'ouvrage, pour couvrir le coût de cette voie. L'engagement de la Région était donc fixé à 2 268 000€. Cette délibération a été suivie à la lettre par les majorités successives du Conseil Régional qui ont affecté un montant de 1 380 000€ soit 180 000€ en 2002, 200 000€ en 2003 et 1 000 000€ en 2005. La Région a ensuite procédé au versement de la totalité des crédits engagés dès que le Départe-

ment de la Vendée a transmis les pièces nécessaires au paiement. Le solde, 888 000€, est inscrit au budget primitif qui sera adopté à la fin du mois. Il est donc faux d'affirmer «que le Conseil Général a dû prendre à sa charge la totalité des travaux» tout comme de parler de défection de la Région. Il y a au contraire le respect scrupuleux des engagements pris en 2002 vis-à-vis de la Vendée comme des autres départements des Pays de la Loire et jusqu'à avril 2004, les autorités départementales vendéennes se satisfaisaient du déroulement de cette procédure.»

SOCIAL - Création d'une Maison de l'Emploi

Une force d'action rapide pour les demandeurs d'emploi

Une Maison de l'Emploi et du Développement Economique va être mise en place prochainement par le Conseil Général. Le but de cette structure à échelle départementale, divisée en antennes locales, est d'optimiser les moyens mis à la disposition des demandeurs d'emploi et de simplifier les démarches. Le point sur une structure prometteuse.

«Une Maison de l'Emploi se doit de faciliter et d'accélérer le processus de recherche d'emploi sur le plan local. Outre l'aspect centralisateur d'informations, c'est un lieu de regroupement des différents acteurs qui interviennent dans le cadre de l'emploi. En franchissant la porte de la Maison de l'Emploi, le chercheur d'emploi doit bien évidemment y trouver les réponses pratiques aux questions liées à sa situation, mais également des perspectives en termes de formation et de débouchés potentiels, par une présentation fidèle de l'économie Vendéenne», souligne Jacques Audureau, président de l'UIMV (Union des Industries Métallurgiques de la Vendée) qui fait partie des responsables de la Maison de l'Emploi. Il ne s'agit cependant en aucun cas de remplacer les services existants ou les actions engagées par les entreprises mais de mettre en réseau l'ensemble des personnes et structures concernées, tout en privilégiant un accueil personnalisé de chaque demandeur d'emploi. Fini le parcours du combattant pour obtenir une réponse ou une adresse puisque la Maison de l'Emploi va mettre en œuvre des actions nouvelles et des moyens pratiques qui permettront aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux entreprises du dépar-



Jacques Audureau, président de l'UIMV.

tement de se rencontrer plus facilement. Comment ? En créant des antennes locales, situées si possible au sein des Vendéopôles, en mettant à disposition des demandeurs d'emploi un numéro vert et un agenda avec adresses et conseils utiles, en améliorant l'accompagnement des personnes les plus en difficulté...

Efficacité et rapidité

«Développer les mises en réseau des acteurs de l'Emploi, c'est pouvoir répondre rapidement aux entreprises et à la recherche de main d'œuvre qualifiée. Les processus actuels de formation, pour répondre aux besoins des entreprises, sont trop longs. Une meilleure connaissance des entreprises, de leurs marchés, de leurs contraintes permettra de mettre en adéquation la formation des demandeurs d'emploi et les profils des postes disponibles tels que soudeur, usinier, ajusteur monteur... Le mot d'ordre est la réactivité, gage de la réussite», poursuit Jacques Audureau.

INSTITUT DE LA QUALITÉ DE L'ALIMENT - Période des crêpes

Des repas de Mardi Gras équilibrés !

Comment équilibrer un repas de crêpes ? Rien de plus simple ! Avec l'Institut de la Qualité de l'Aliment découvrons plusieurs astuces pour varier les garnitures et équilibrer les repas de Mardi gras. Un vrai plaisir pour les papilles !

«Repas de crêpes», ne veut pas forcément dire repas anti-nutritionnel. À la veille du Mardi gras, l'Institut de la Qualité de l'Aliment rappelle ici quelques principes pour faire des repas de crêpes des menus équilibrés.

Équilibrer les garnitures

Fines ou épaisses, à la farine de blé, de sarrasin ou d'épeautre, les crêpes peuvent en effet sans problème constituer un repas ou une partie de repas. En effet, grâce à la farine, aux œufs, au lait et à l'huile qui entrent dans leur recette, elles apportent les glucides, protéines animales

et matières grasses nécessaires pour chaque repas. Il suffit ensuite d'équilibrer les garnitures, de privilégier pour les «salées» les légumes, tomates, champignons, épinards, oignons (...) et enfin de les accompagner d'une salade verte. Les crêpes sucrées, quant à elles, ne sont pas obligatoirement à associer aux

glaces et pâtes à tartiner. On peut les garnir de fruits, plus sains pour la santé. Personne ne regrettera les tranches d'orange au miel, les pommes à la cannelle ou encore les poires au citron. Une crêpe salée et une autre sucrée sont souvent suffisantes pour se rassasier. Bon appétit !



Garnies de manière judicieuse, les crêpes constituent un repas tout à fait équilibré.

MARAIS POITEVIN - Réaction de Luc Guyau au projet de charte
«Les agriculteurs ne sont pas consultés»

Le 19 janvier à Saint-Jean-de-Liversay, se tenait l'assemblée générale du Comité syndical du Parc du Marais poitevin dont le projet de charte est largement contesté. Ségolène Royal, en rajoutant au texte initial 36 nouvelles pages, attribue une



nouvelle fois au Parc qu'elle préside des compétences nouvelles pour en faire le coordinateur suprême de toutes les activités du territoire.

Ce que la Cosymdah refuse catégoriquement, (lire notre édition n°43) et avec elle les trois présidents des Chambres d'Agriculture de Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres qui ont récemment envoyé à Ségolène Royal une lettre ouverte lui réclamant que puisse enfin s'installer une concertation véritable. Et permettre aux agriculteurs qui vivent et travaillent dans le Marais de pouvoir poursuivre leurs activités. Luc Guyau nous explique pourquoi il s'oppose au texte actuel.



Les agriculteurs rappellent que sans leur activité, le marais redeviendrait une zone de friche.

Que reprochez-vous aujourd'hui au projet de charte du Parc du Marais poitevin ?

Luc Guyau : Il faut avant toute chose préciser que nous sommes favorables à une charte. Ce n'est pas cela que nous contestons. Mais cette charte ne peut se faire qu'avec les agriculteurs, premiers aménageurs et donc acteurs réels de ce marais que nous défendons. Nous ne sommes pas consultés et tout semble se faire contre nous.

Que vous disent justement les agriculteurs que vous rencontrez à ce sujet ?

L.G. : Les agriculteurs en ont marre

d'être montrés du doigt ! Ils souhaitent simplement pouvoir vivre de leur métier en maintenant l'équilibre de leurs exploitations et sont plus qu'inquiets de voir qu'ils ne sont pas écoutés. Ils disent et redisent sans cesse les choses, mais à chaque fois qu'un dossier clé revient entre leurs mains, ils constatent qu'une fois de plus leur avis n'est pas pris en compte et que les décideurs font la sourde oreille. Le Marais poitevin est énorme en termes de surface, et il est donc peuplé... ce que beaucoup ont tendance à oublier ! Ça n'est pas une zone vierge. Il y a dans le marais une activité économique importante, et il n'est absolument pas concevable de faire fi de ce développement.

Vous réclamez donc un débat beaucoup plus large ?

L.G. : Absolument, car en plus de tous les problèmes créés par cette charte, d'autres dossiers annexes viennent encore s'ajouter, comme Natura 2000 ou le blocage du drainage par exemple. Or tout cela est lié, et cette charte ne sera vraiment satisfaisante que si elle est issue d'un débat global. C'est ça que nous réclamons aujourd'hui. Par ailleurs, ce projet de charte a tendance à occulter le fait que le Marais est fait de multiples particularismes. On ne peut pas traiter de la même façon le marais de Maillezais et celui de l'Aiguillon.

VENDÉOPÔLES - Attractivité confirmée
Bourgoin choisit Bournezeau



Bourgoin est le leader européen dans la fabrication de machines spécialisées dans la récolte du maïs en épis.

Si le Conseil Général s'est lancé dans l'aventure des Vendéopôles, ces parcs d'activités haut de gamme à la campagne, c'était d'une part pour attirer sur son territoire des entreprises renommées, mais surtout pour permettre aux entreprises locales de se développer. Et la recette fait toujours des heureux puisque Bourgoin, qui cherchait un lieu stratégique pour réimplanter son entreprise, vient de s'installer sur le vendéopôle de Bournezeau. Créée il y a 45 ans, Bourgoin a été la première entreprise à concevoir et fabriquer un «corn picker automoteur», machine spécialisée dans la

récolte du maïs. Elle est aujourd'hui leader européen de ce marché et exporte ses machines dans plus de trente pays. À la pointe de l'innovation, Bourgoin et ses cinquante salariés souhaitaient s'équiper d'un bâtiment moderne plus fonctionnel. Implantée sur une parcelle de près de 4 hectares au cœur du vendéopôle de Bournezeau, la nouvelle unité de 7 000 m² répond à toutes ces attentes. Situés à deux pas de l'autoroute A83, les salariés profiteront de tous les avantages des parcs d'activités à la vendéenne : très haut débit, fort taux d'espaces verts, services annexes...

DÉSENCLAVEMENT - Contournement de Moutiers
La route de la mer dégagée

Le désenclavement de la Vendée se poursuit. L'un des prochains projets d'envergure concerne Moutiers-les-Mauxfaits, passage obligé pour rejoindre les plages du sud Vendée. En été, le centre-ville de cette commune est en effet traversé par jusqu'à 13 000 véhicules chaque jour ! Pour remédier à ce trafic troublant la tranquillité des Moutierrois et présentant un risque pour leur sécurité, le Conseil Général a décidé de construire un contournement ouest.

Un doublement de la voie à terme

«Le tracé de 5,3 kilomètres, évitant les zones sensibles, protégées ou boisées, a déjà été choisi et déclaré d'utilité publique, explique Marcel Gauducheau, conseiller général du canton. Il sera à cheval sur quatre communes : St-Vincent-sur-Graon, St-Avaugourd-des-Landes, Moutiers-les-Mauxfaits et Le Bernard». Dans un premier temps, le contournement sera exploité en 1x2 voies, mais toutes les emprises et les dénivellations sont réalisées pour que, à terme, la route passe en 2x2 voies. En ce qui concerne les ouvrages d'art, dont la construction devrait démarrer à partir

du deuxième semestre 2007, il y aura trois ponts (traversée de la RD 45 et de deux voies communales) et trois échangeurs : le premier pour raccorder la route La Roche / Moutiers au contournement, le second pour raccorder le contournement à la route Moutiers / La Tranche, et, entre les deux, un troisième pour aller vers Avrillé et Jard-sur-Mer (RD 19).



Le centre-ville (ici les halles), va pouvoir retrouver sa tranquillité.

Alexandre Couillon
Le chef vendéen élu Espoir
2005 de la cuisine française

Après une année 2004 qui l'avait déjà porté aux nues, le succès continue pour le chef vendéen Alexandre Couillon, récemment élu Espoir de l'année 2005 lors du concours des Jeunes chefs de la cuisine française de moins de trente ans, qui s'est déroulé à Paris en septembre dernier. Sujet du concours : Quasi de Veau, deux garnitures et un dessert libre... Une belle victoire de plus pour le chef du restaurant La Marine de Noirmoutier-en-l'Île... Et une superbe promotion pour la cuisine gastronomique de Vendée.



Le Fonds de prévention des
aléas de la pêche reconduit
pour deux mois

Les pêcheurs vendéens viennent d'obtenir sous la pression une semi victoire en se voyant accorder de la part de l'État une prolongation pour deux mois minimum des versements du Fonds de prévention des aléas de la pêche (FPAP). Celui-ci avait été mis en place notamment pour compenser les hausses récentes du prix du pétrole, dont la charge peut représenter jusqu'à 45% du chiffre d'affaires d'un navire.



La Roche-sur-Yon
Le passage à niveau dénivelé

Soucieux d'améliorer le quotidien des Vendéens et leur sécurité, le Conseil Général a fait de la suppression des passages à niveau l'une de ses priorités. Après le passage de Tournefou au sud de La Roche-sur-Yon, et celui de la Mothe-Achard (PN 13), c'est au tour du PN des Forges, situé dans la rue Jacques Cartier quelques centaines de mètres avant la gare de La Roche-sur-Yon, de disparaître. C'est désormais par-dessous la voie qu'automobilistes et piétons passeront pour faire la liaison entre la Roche-sur-Yon et la route d'Aizenay. Le passage souterrain, baptisé Auguste Brunet, est en effet ouvert à la circulation depuis le début de ce mois. De nouveaux aménagements et une révision du plan de circulation entre les quartiers de la gare et des Forges accompagnent cette ouverture.



SERVICES À LA POPULATION - Canton de La Châtaigneraie
Bientôt une cédéthèque et un centre médico-social



Dans ce bâtiment sera construite la cédéthèque.

Le canton ou Pays de La Châtaigneraie commence l'année en présentant deux projets du Conseil Général. La création d'une cédéthèque, tout d'abord, qui prendra la place de l'actuel centre médico-social, situé dans l'ancien hospice. Et la construction d'un nouveau centre médico-social, ensuite, mieux adapté aux familles du canton.

«Nous sommes très heureux de renforcer les actions culturelles de notre canton en accueillant une cédéthèque. Puisqu'une bonne nouvelle en annonce souvent une autre, nous sommes également ravis de permettre aux familles du canton

de bénéficier de meilleurs services sociaux de proximité grâce à la construction d'un nouveau centre médico-social (CMS : NDLR)», annonce Claude Ouvrard, conseiller général du canton.

Deux services de proximité

La cédéthèque, qui prendra la place de l'actuel centre médico-social, reste fidèle à la volonté du Conseil Général qui est d'offrir à tous les Vendéens une culture de qualité et de proximité. Elle ouvrira ses portes, en 2008, dans ce grand bâtiment, un patrimoine architectural du XIX^{ème} qu'il était capital de valoriser. L'idée étant aussi de créer la cédéthèque à

proximité du centre-ville et des établissements scolaires, en particulier les deux collèges, qui profiteront à loisirs du panel d'animations culturelles mis à leur disposition. Cette cédéthèque s'installant dans les locaux du CMS, celui-ci va déménager dans un bâtiment neuf, ce qui permettra de développer les services sociaux comme la consultation des nourrissons, les activités d'éveil des jeunes enfants, etc. Le Conseil Général a décidé de prendre totalement en main la construction du futur CMS et ce, afin que le nouvel équipement, voulu à proximité du centre-ville et de l'hôpital, soit complètement adapté aux attentes des professionnels de la santé et des familles.

ÉCONOMIE - Avec Bruxelles, l'incertitude permanente est désormais la règle
TVA : restaurateurs qui pleurent, artisans qui rient



Un sentiment mitigé. C'est ce qui prévaut en Vendée après l'accord intervenu à l'arraché sur la prolongation du taux de TVA à 5,5% pour les travaux de rénovation dans le bâtiment. Car si les artisans vendéens remportent ici une grande victoire, qui va leur permettre de conforter leur activité, les restaurateurs du département, eux, ont une fois de plus été laissés en rade. L'économie vendéenne, dont le dynamisme repose pour une grande part sur les restaurateurs et les

artisans, ne sort donc de ce roman feuilleton qu'à demi satisfaite. Un goût doux-amer, renforcé par un constat inquiétant : l'avenir d'un cafetier ou d'un maçon vendéen dépend désormais tout autant du bon vouloir d'Athènes que de Paris. Dans cette affaire, Varsovie aurait pu bloquer la TVA à 5,5% pour les artisans ; et Berlin l'accorder pour les restaurateurs. Or, l'incertitude est la pire ennemie d'un chef d'entreprise, dont on sait bien que la confiance en l'avenir est le meilleur moteur,

notamment dans ses choix en matière d'embauche. Durant des mois, de négociations ratées en réunions de la dernière chance, la paralysie aura régné dans les ateliers et les salles de restaurant. Et si aujourd'hui l'on peut sourire avec les artisans et grincer des dents avec les restaurateurs, rien ne dit que la situation ne pourrait pas être à l'exact inverse dans quelques années. L'avenir de l'économie vendéenne ne peut se jouer sur des coups de dés incessants.

Pas de baisse de la TVA pour la restauration
Une nouvelle bien mal digérée

Si en Vendée les métiers de la restauration se portent globalement bien, du fait de l'augmentation de la population et d'une activité touristique intense, il n'en reste pas moins que la déception de ne pas avoir obtenu une TVA à 5,5% est partout visible chez les professionnels du secteur.

Dans le département touristique par excellence qui est le nôtre, la restauration reste un secteur phare de l'économie, puisqu'il génère 5 300 emplois et 9 500 emplois saisonniers répartis dans quelque 1 000 restaurants, 210 hôtels, 1500 bars et 40 discothèques... Autant dire que la profession a vu d'un (très) mauvais œil cette TVA à 5,5% lui filer entre les doigts. Si certains n'y croyaient plus, d'autres, très nombreux, avaient placé tous leurs espoirs dans cette probable bonne nouvelle qui leur aurait rendu bien des services et leur aurait, bien souvent, permis de respirer un peu. Et comme ils le disent tous, les embauches qu'ils envisageaient pour renflouer leurs effectifs, les salaires qu'ils préoyaient d'augmenter, ça ne sera pas pour cette année. Les additions resteront salées, et peut-être encore plus.

Le point de vue de professionnels

Vincent James, gérant du restaurant le Saint-Charles à La Roche-sur-Yon



«Je m'attendais à ce que la TVA à 5,5 ne passe pas, ça fait trop longtemps qu'on nous la promettait et on ne l'a jamais vue arriver ! C'est bien dommage, car ça aurait fait du bien. Comme beaucoup de restaurateurs, nous sommes parfois un peu «justes» financièrement, et ça nous aurait bien aidés à boucler certaines fins de mois difficiles. On aurait pu se desserrer un peu la ceinture, et cela nous aurait surtout permis de revoir nos tarifs à la baisse et d'embaucher une personne dont nous aurions vraiment eu besoin. C'est sûr, ça ne sera pas pour cette année ! Il va encore falloir attendre.»

Emerick Giangrasso, directeur du restaurant le Rome Antique à La Roche-sur-Yon



«Je suis très déçu par cette nouvelle. J'avoue que je pensais, disons à 60%, que cette fois-ci ça allait passer, et ça me scandalise de voir que nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons chez nous. J'ai trois établissements, et comme nous travaillons en sous-effectif, j'avais prévu d'embaucher trois personnes à mi-temps, car la baisse de la TVA aurait largement couvert ce recrutement. Et à l'échelle nationale, je vous laisse imaginer combien d'emplois cela aurait pu créer. J'avais d'ailleurs déjà évoqué le sujet avec mon personnel en leur promettant que si la TVA à 5,5 nous était accordée, j'augmenterais certains salaires, notamment ceux que je ne peux rémunérer qu'au SMIC aujourd'hui. Et bien sûr, nous n'aurions pas augmenté les prix de notre carte !»

La TVA à 5,5% reconduite pour les artisans
La mobilisation a payé

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de la Vendée (CAPEB) s'est félicitée de l'accord obtenu à l'arraché avec la Pologne pour la prolongation du taux de TVA à 5,5% dans la rénovation et la réhabilitation des logements. La CAPEB souligne notamment «la mobilisation rarement observée des chefs d'entreprises artisanales», mais tient tout de même à rappeler que «l'objectif général est la pérennisation définitive de cette mesure». En effet, le taux

de TVA à 5,5% n'est pour l'heure maintenu que jusqu'en 2010, ce qui laisse augurer d'une nouvelle bataille dans les années qui viennent, si les États n'ont pas d'ici-là obtenu de pouvoir eux-mêmes fixer leurs taux de TVA en fonction des intérêts et des particularités de leurs économies nationales. Rappelons qu'en Vendée, l'artisanat représente 14 000 actifs dans 4 000 entreprises et qu'en France, l'instauration du taux de TVA à 5,5% avait permis de créer 53 000 emplois.



Patrice Sorin, président de la CAPEB Vendée, entouré des élus du Conseil Général qui lui ont apporté un soutien unanime dans son combat pour le maintien de la TVA à 5,5%.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

En Vendée, tolérance zéro pour la drogue

Le Conseil Général a décidé de lutter contre la drogue, sous toutes ses formes. C'est le souhait de nombreuses familles vendéennes, désespérées par les drames que vivent leurs enfants tombés dans une grave dépendance. Il serait criminel sur ce sujet de faire preuve d'angélisme ou de laxisme. La drogue tue, tous les spécialistes en conviennent. Et le cannabis, qui provoque des lésions graves du cerveau, entraîne un amoindrissement des facultés mentales. Heureusement, certains arrivent à s'en sortir. Mais les facultés psychiques varient énormément d'un individu à l'autre. Et il est désormais scientifiquement prouvé que sur des individus faibles, la consommation de cannabis peut entraîner la schizophrénie, voire des tendances suicidaires. Quel parent peut vouloir parier à l'avance sur la capacité de résistance de son fils ou de sa fille ? Quel parent jouera l'avenir de son enfant à la roulette russe ? Quel parent, même, ou responsable public, peut se satisfaire des dégâts à minima, c'est-à-dire une scolarité perturbée, une vie sociale marginalisée, une quête effrénée et pas toujours honnête des moyens financiers adéquats ? Tous ceux qui consomment du cannabis ne plongeront pas dans l'héroïne. Mais tous les héroïnomanes ont commencé par fumer du cannabis. Il est aujourd'hui absolument incroyable d'entendre encore des discours complaisants sur le cannabis, et qui s'efforcent, selon une vulgate éculée et unanimement dénoncée par la communauté scientifique, de dissocier drogues dures et drogues douces. Aujourd'hui, les hôpitaux et les centres de désintoxication sont pleins de jeunes à qui l'on a menti, à qui l'on a fait croire que fumer un joint était sans conséquences. Alors que tous les pouvoirs publics s'inquiètent des accidents mortels que provoque le cannabis au volant, alors que le nouveau centre d'écoute du Conseil Général est saturé d'appels au secours, certains, par démagogie ou par ignorance, en sont encore à justifier l'injustifiable et à tolérer l'intolérable. La Vendée a décidé d'informer tout un chacun sur les conséquences réelles du cannabis. C'est tout l'objectif, et des actuelles campagnes de prévention, et du centre de désintoxication que le Conseil Général va ouvrir, dans lequel le subutex notamment, cette véritable drogue de substitution qui exerce tant de ravages, sera banni. Un dernier mot, enfin, sur la répression. On sait très bien qu'en France on n'est pas arrêté pour avoir fumé un joint. Ceux qui sont arrêtés sont les dealers, comme ceux jugés à La Roche-sur-Yon il y a deux ans. Ceux qui, par leur trafic, brisent la vie de centaines de milliers de malheureux. Ceux-là méritent que l'on soit impitoyable, et tous ceux qui tentent de relativiser leur comportement sont comptables devant les familles en pleurs.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Drogues : plus de prévention, moins de répression !

La loi française de 1970 sur les stupéfiants est la plus répressive d'Europe avec la Suède. Cette loi perd d'ailleurs toute prise sur le réel : on ne va pas mettre en prison les 3 ou 4 millions de jeunes qui ont fumé au moins une fois dans leur vie, ni même les 850 000 fumeurs réguliers (plus de dix joints par mois). La police interpelle une partie de ce petit monde, 125 000 en 2003 ; la justice condamne environ 200 malchanceux bon an, mal an. Toutefois, cela ne fait pas une politique, et surtout pas de santé publique, même en menant des campagnes de prévention à coups de spots télé mettant en scène des «repentis». Le Secrétaire Général de la Fédération Française d'Addictologie, Alain Morel, Médecin par ailleurs, et qui tient régulièrement des consultations à Boulogne Billancourt (92) où il tente d'aider les accros du joint, s'inquiète du discours «diabolisant» que certains tiennent aujourd'hui. A trop exagérer les dangers du cannabis (risque de déclenchement de schizophrénie chez certains, passage à une drogue dure comme l'héroïne), on casse une image de prévention pourtant nécessaire et cela s'avère contre-productif. Comme tous les experts, il sait que le cannabis n'entraîne que très peu de dépendance et qu'on l'abandonne pratiquement toujours arrivé à l'âge adulte (au-delà de 40 ans, sauf quelques impénitents, il n'y a plus de fumeurs de hash). En effet, malgré l'apparence, 85% des ados arrivent globalement à «prendre leurs marques» (au sens propre comme au figuré) par rapport aux parents. Les autres 15% s'en sortent mal parce qu'ils ont de bonnes raisons d'avoir des troubles de l'identité (la maladie mentale, psychose, dépression grave concerne 20% de ces 15%). Ainsi, la prévention, l'information, à l'image de ce que l'on fait contre le tabac, sont des moyens autrement plus efficaces que la répression (le tabac et l'alcool, c'est pour longtemps !). D'ailleurs, aux Pays-Bas où le produit est en vente libre, il y a moins de consommateurs qu'en France où il est proscrié. La politique de prévention en France peine à suivre ; il est d'ailleurs intéressant de noter qu'une circulaire du 8 avril 2005 semble poser des jalons non répressifs d'une politique pénale volontariste envers les mineurs. Peut-être un soutien pourrait-il être apporté par le Département aux structures existantes et reconnues par le MILDT comme la Métairie (qui ne perçoit aucune subvention du Conseil Général depuis 2001), dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2004/2008 ? Au BP 2006, est prévu le versement de subventions aux associations Familles et Toxicomanies (45 000€), APT présidée par le juge Gallot (40.000€). Et La Métairie ? Attention au projet de centre en cours, afin de ne pas re-crée une Maison de la Bretèche (49) en Vendée. Faisons vite pour soutenir les parents et leurs enfants, profitons de ce cadre gouvernemental 2004-2008, il y a urgence pour nos jeunes, adultes

SANTÉ - Cent cinquante Vendéens victimes d'Aphasie chaque année

Aphasie Vendée brise le mur du silence



Le mal principal des aphasiques : l'isolement et l'incompréhension.

L'aphasie est l'apparition, à la suite d'une lésion cérébrale, de perturbations dans la compréhension et l'expression du langage. Souvent mal comprises par leur entourage, les personnes aphasiques peuvent se retrouver grâce à l'association Aphasie Vendée qui est aussi ouverte à leurs familles.

Jacques, ancien architecte, savait ce qu'était une casserole ou une to-

mate mais confondait les appellations des deux... Odile, ancien professeur de mathématiques, se souvient de tout ce qu'elle vit avec son frère mais souvent, elle ne le reconnaît pas physiquement... Ghislaine a repris son travail d'enseignante, mais il lui arrive encore de ne pas retrouver les bons mots pour exprimer sa pensée pourtant claire... Nicolas répond aujourd'hui à toutes les questions avec seulement deux mots dont un qui n'est pas dans

le dictionnaire... Le point commun entre toutes ces personnes qui se retrouvent aux réunions d'Aphasie Vendée : elles ont été victimes d'une lésion cérébrale à la suite d'un accident vasculaire ou d'un accident de la route... Aujourd'hui, outre tout le travail qu'elles doivent fournir avec leurs orthophonistes et leurs neurologues pour vivre le mieux possible avec ce qu'elles nomment du bout des lèvres leur «handicap», ces personnes atteintes d'aphasie doivent aussi surmonter le regard des autres, l'incompréhension et parfois même l'abandon.

Sortir de l'isolement

«Je n'ose pas parler aux autres professeurs de peur de ne pas trouver mes mots. Du coup, ils ne m'adressent plus la parole non plus», témoigne Ghislaine. De son côté, Jacques se souvient de certains de ses anciens amis qui l'évitaient carrément dans la rue... «L'aphasie n'est pas reconnue. Même dans ma famille, mes propres enfants nient mon aphasie et ne veulent pas entendre ce mot. Pour eux, je suis comme tout le monde». Le message que ces hommes et ces femmes veulent aujourd'hui faire passer est simple : «L'aphasie existe, elle peut arriver à n'importe qui et bouleverser sa vie et celle de son entourage. Il ne faut pas en avoir peur et ne pas hésiter à se retrouver entre aphasiques pour s'entraider». En Vendée, 1 000 personnes ont un AVC (Accident Vasculaire

Cérébral) chaque année. Et l'on sait que 15% des personnes atteintes d'un AVC sont aphasiques. «Il faut que ces personnes et leur famille nous rejoignent», insiste Laetitia Lechaigne qui s'occupe de l'association Aphasie Vendée. «Notre association a trois objectifs : sortir les gens de l'isolement

par des activités et des sorties, aider l'entourage en l'écouter et en lui faisant rencontrer d'autres familles dans le même cas, et faire connaître l'aphasie, notamment aux professionnels qui font de l'aide à domicile».

■ Répondeur : 02 51 47 85 94

Claire Nombalais,
Orthophoniste au CHD de la Roche - Service Neurologique

«Elles ont besoin d'être encouragées, écoutées, comprises»

Quels sont les troubles que rencontrent les personnes aphasiques ?

Les personnes aphasiques sont atteintes du côté gauche du cerveau. En dehors des troubles du langage, elles peuvent souffrir de paralysie du côté droit de leur corps, de difficultés pour lire, écrire ou calculer, de troubles de la mémoire ou de la vue, de difficultés à se servir d'ustensiles usuels comme un stylo, un téléphone, des ciseaux... L'aphasie atteint donc la vie quotidienne.

Peut-on guérir de l'aphasie ?

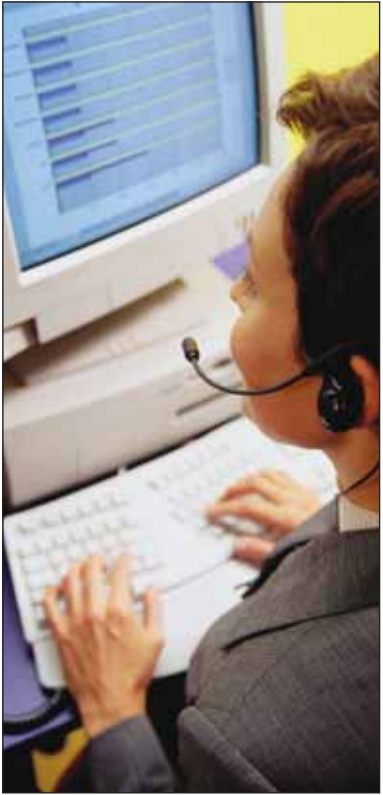
L'aphasie n'est pas une détérioration intellectuelle... Son apparition, due à un traumatisme, est brutale et laisse des séquelles. On peut aider les patients à retrouver un maximum de possibilités de communication et donc d'autonomie et de relations sociales. Car notre cerveau sait compenser certaines de ces défaillances grâce à la plasticité cérébrale. Pour cela, il faut stimuler les fonctions atteintes de façon importante et durable par des exercices adaptés. C'est ce que nous faisons en tant qu'orthophonistes.

Comment aider ces personnes ?

Dans notre société, parole et communication sont très importantes : quand les gens ne peuvent pas parler, on a tendance à exagérer l'étendue de leur invalidité. Mais ce n'est pas parce qu'on ne peut pas parler qu'on ne peut pas communiquer. Les personnes aphasiques ont besoin d'être encouragées, écoutées, comprises.

DROGUE - «Ecoute-Toxicomanie»

Le Conseil Général ouvre un centre d'écoute



Afin d'améliorer les réponses aux toxicomanes et à leurs familles et de favoriser la diminution de la consommation de drogue dans le département, le Conseil Général a ouvert le 1^{er} février dernier le centre «Ecoute-Toxicomanie». Pascale Thaumiaux, une assistante sociale formée en conséquence, est désormais à la disposition des consommateurs pour les accompagner vers un sevrage complet y compris des produits de substitution, et aider leurs proches à faire face. Elle tient une permanence téléphonique, coordonne des actions de prévention en milieu scolaire ou dans des foyers de jeunes travailleurs et anime, selon les besoins, des groupes de parole. Pascale Thaumiaux, qui aura également à charge d'accompagner les projets associatifs qui valorisent l'abstinence constituera aussi un réseau de personnes, d'anciens dépendants abstinentes par exemple, qui pourraient témoigner des méfaits de la drogue et soutenir les toxicomanes dans leur démarche de guérison.

■ Renseignement : 02 51 36 13 00

En deux mots

■ La Vendée : l'un des départements les plus sûrs de France

La Vendée est l'un des départements les plus sûrs de France. Ces chiffres de la délinquance 2005 sont d'autant plus excellents que la Vendée a attiré l'an dernier, avec le Vendée Globe et le Tour de France, des foules considérables. Seule la périphérie de La Roche voit sa délinquance augmenter sensiblement, avec une progression des délits de 11,7%.

■ Tout connaître de l'économie du Pays de Pouzauges

Le guide du savoir-faire du Pays de Pouzauges vient d'être remis à jour. Objectif : permettre aux demandeurs d'emploi de découvrir l'économie locale du canton, grâce à des données très précises : (types d'entreprises, activités phares...). L'originalité de cette remise à jour est qu'elle a été confiée à un groupe de demandeurs d'emplois, leur permettant ainsi de se réinsérer par le travail. Une initiative originale qui fait coup double ! Disponible sur le site : «http://paysdepouzauges.fr»

SOLIDARITÉ - Vacances et Familles

À la recherche de logements

Partir en vacances même quand on a peu d'argent : c'est ce que défend l'association Vacances et Familles 85 en œuvrant pour accueillir en Vendée des familles issues de toute la France qui ne partent jamais, ou presque, en vacances. Elle a notamment permis



à soixante-dix-sept d'entre elles de séjourner l'an dernier dans le département (dans des maisons louées ou des caravanes préparées pour elles) et de vivre des moments conviviaux inoubliables. Pour poursuivre son action, l'association recherche de nombreuses structures pour accueillir des familles l'été prochain. Les propriétaires, collectivités et associations qui ont des logements à louer en juillet ou en août peuvent contacter dès maintenant Vacances et Familles 85 au 02 51 06 34 54.

HANDISPORT - Le CGJ à l'œuvre

Don d'un fauteuil à un sportif

Eric Manfredini n'a pas attendu pour passer de son fauteuil roulant classique au flamboyant handibike rouge qui l'attendait au milieu du hall du Conseil Général. Entouré des conseillers généraux juniors, à l'origine de cette initiative, il a même fait un petit tour avant d'aller poser pour la photo. «Enfin, je vais pouvoir rivaliser avec les autres athlètes de mon club», s'est-il enthousiasmé. Avec ce véritable bolide effilé et pesant moins de dix kilos, le jeune Sablais pourra en effet atteindre les 35 km/h ! «Vous avez eu une idée remarquable, a assuré Gérard Faugeron aux conseillers généraux juniors. Il faut en effet dans un club que tout le monde puisse

pratiquer son sport». Le président du Sables Etudiants Club Athlétisme, Gérard Planchot, a également remercié les jeunes de permettre aux non valides de «courir avec leurs bras». Dans son association, ils sont en effet cinq sportifs handicapés et Eric Manfredini est le troisième à recevoir un tel équipement. C'est Olivier Châtaigner, le pongiste vendéen double médaillé d'or aux jeux paralympiques, qui portait cette initiative des jeunes. Avec eux, il témoigne dans les collèges du quotidien des personnes atteintes d'un handicap. Il s'est dit touché que ce soit les jeunes qui viennent vers les handicapés... «Souvent, c'est à nous de nous battre pour nous intégrer».



L'hôpital de Luçon renforce son offre de soins



L'antenne luçonnaise du centre hospitalier départemental améliore son offre de services. «Dans quelques semaines ouvrira ainsi un centre de dépistage du cancer du sein tandis qu'un nouveau scanner sera installé. Par ailleurs, un nouveau service de médecine polyvalente offrira dès le mois de mai 65 lits contre 55 actuellement. Enfin, a annoncé Dominique Souchet, le Conseil Général a donné son accord pour la réalisation de nouvelles places d'accueil pour les personnes âgées et désorientées». Les premiers accueils de jour seront réalisés dès cette année.

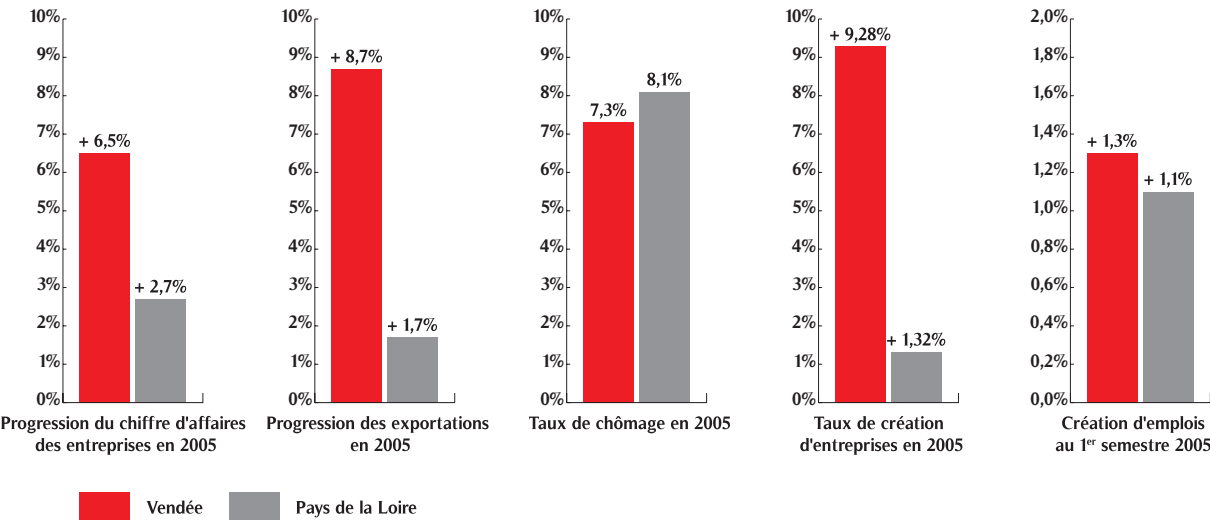
Première pierre du Foyer des Jeunes Travailleurs

Apprentis, jeunes en formation, intérimaires, étudiants, chercheurs d'emplois... Pas facile de trouver un logement dans le pays des Olonnes quand on a un budget serré... Conscients de cette difficulté, plusieurs partenaires, dont le Conseil Général, ont décidé de créer le Foyer des Jeunes Travailleurs «L'Escale Le Spi». La nouvelle résidence, qui devrait ouvrir d'ici à la fin de l'année, sera dotée de 58 logements et de plusieurs pièces de vie. C'est l'office des HLM qui sera le maître d'ouvrage de la construction de cette résidence qui s'élèvera sur une parcelle de 11 000 mètres carrés. Particulièrement adapté aux jeunes de 16 à 30 ans, ce foyer sera pour eux un véritable tremplin. Le personnel accompagnateur pourra en effet les aider dans leurs projets : travail, logement, vie associative.

Le dynamisme vendéen tire l'économie de la région



Tous les indicateurs sont au vert. Et les chiffres confirment que la bonne santé économique de la Vendée, en dépit de la conjoncture morose qui règne sur le plan national, tire bel et bien vers le haut toute la région des Pays de la Loire. Du chiffre d'affaires des entreprises vendéennes qui ne cesse de progresser jusqu'au taux de chômage qui, lui, continue à baisser, le département fait la course en tête sur tous les plans.



Baisse du taux de chômage, chiffres de création de postes en hausse constante La Vendée, championne de l'emploi

Si le dynamisme économique du département s'explique par de nombreux facteurs, c'est surtout dans ses (excellents) résultats en matière de création d'emplois qu'il s'illustre de la façon la plus probante. Le point sur cette performance vendéenne.

Si la Vendée reste hélas confrontée à la dégradation de la situation de ses industries de main d'œuvre, notamment liée à la suppression des accords multifibres en 2005, elle a toutefois créé l'an dernier près de 2 900 emplois. A elle seule, la Vendée a donc assuré 43,6% des

emplois enregistrés depuis un an dans toute la région des Pays de la Loire. Quant au taux de chômage, il est aujourd'hui à 7,3% et demeure toujours très inférieur à celui de la Région (8,1%) et bien sûr de la France (9,5%). «Ces très bons chiffres sont notamment dus à l'action des chefs d'entreprise soutenus par le Conseil Général qui souhaite exploiter au maximum toutes ses possibilités d'intervention (RMA, Chantiers d'insertion...) pour que les chômeurs retrouvent au plus vite un emploi. Le Département met donc un accent tout particulier sur l'accompagnement des personnes en difficulté en proposant à 100% des Rmistes des contrats personnels d'insertion», souligne Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales.

Contrat d'avenir, pour une insertion réussie

Parmi ceux-là, le contrat d'avenir, vise à faciliter l'insertion profession-



nelle et sociale des titulaires du RMI, de l'Allocation de Parent Isolé (API) ou de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS). Contrat de droit privé de 26 heures par semaine, il est conclu pour une durée de deux ans, renouvelable dans la limite de 36 mois uniquement, son but étant surtout de créer les conditions nécessaires

à un retour vers l'emploi durable. Lié à la signature d'une convention avec le Conseil Général, ce contrat d'avenir peut être conclu uniquement avec des collectivités territoriales, des établissements publics nationaux, des ateliers ou des chantiers d'insertion, afin de satisfaire des besoins collectifs.

Mondialisation La stratégie de réseaux, une arme pour faire face

Face aux difficultés économiques rencontrées par certaines filières, souvent dues aux méfaits de la mondialisation qui menace et fragilise nos entreprises (Fagor-Brandt ou SKF notamment), la Vendée s'arme pour se défendre et faire valoir son territoire.

Pour éviter les délocalisations et maintenir dans le département des sites industriels et de production compétitifs, les entreprises vendéennes doivent avant tout pouvoir s'appuyer sur leur territoire et renforcer leurs atouts : une exceptionnelle concentration d'entreprises, de savoir-faire et de main-d'œuvre qualifiée. «Nous avons en Vendée toutes les conditions favorables à une action collective», explique Wilfrid Montassier, le président de Vendée Expansion. Nous avons les clés en main pour rendre notre territoire plus compétitif. Le tout

est de savoir s'unir pour être plus forts, pour mieux communiquer et avoir une meilleure visibilité». Cette stratégie de «réseaux» est déjà largement initiée autour de la fi-

lière de l'ameublement aujourd'hui très exposée. Il s'agit donc pour tous les acteurs de cette filière de mener ensemble des actions très concrètes. «Et cela passe par de



Wilfrid Montassier et Bruno Retailleau lors d'un récent colloque sur la stratégie à mener face à la mondialisation.

nombreuses possibilités, poursuit Wilfrid Montassier, par exemple en s'associant pour être présents ensemble sur un salon professionnel, en provoquant des rencontres entre les acteurs d'une même filière qui, bien souvent, ne se connaissent pas assez, pour trouver des solutions communes nouvelles à la gestion et au traitement des déchets industriels... Toutes ces actions collectives sont à encourager, il faut utiliser cette stratégie de réseaux partout où elle est possible, sans oublier bien sûr que la première bataille contre la mondialisation, c'est l'entreprise elle-même qui la mène, en réagissant et en s'adaptant chaque jour au marché. Et c'est le rôle de Vendée Expansion et du Conseil Général de venir à l'appui de tout cela, pour apporter à tous ces hommes qui travaillent un moteur supplémentaire et une plus-value territoriale».

Revenus des ménages Une progression constante

La progression du revenu des ménages vendéens demeure plus soutenue qu'ailleurs. Une étude de l'évolution des revenus par foyer fiscal entre 1984 et 2001 montre en aen Vendée alors que la tendance était beaucoup plus modérée pour la Région des Pays de la Loire et la France entière. En termes de progression des revenus, la Vendée se retrouve donc parmi les dix premiers départements.



Création d'entreprises La Vendée fait la course en tête

Avec une entreprise pour dix-sept habitants (contre une pour dix-neuf en France), le département de la Vendée a confirmé en 2005 qu'il demeurerait pilote en matière de création.

«Avec 2 240 entreprises créées ou reprises en 2005, la Vendée enregistre une hausse de 1,4% par rapport à l'an dernier, contre une baisse moyenne de 2,16% sur le plan national (et +0,86% dans la région des Pays de la Loire). Et elle est également le premier département des Pays de la Loire en terme de création d'entreprises pure, puisque, là aussi, elle obtient le meilleur résultat sur l'année 2005 avec une évolution de +9,28% contre +1,32% pour la moyenne régionale», analyse Claude Ouvrard président de la commission des actions économiques.

Toutes les solutions pour réussir

Pourquoi les dirigeants et entrepreneurs sont-ils donc si nombreux à vouloir s'implanter en Vendée ?



Francis Amouzegar, le directeur de l'entreprise Logicson créée à Saint-Hilaire-de-Loulay en octobre dernier

a une réponse à cette question. «Il y a en Vendée un dynamisme rare et précieux qu'on ne rencontre pas

ailleurs, explique-t-il. C'est comme un coup de pouce d'ambiance qui enlève une grosse partie de l'embaras quotidien du chef d'entreprise !» Et des arguments, Francis Amouzegar en a à revendre, racontant par exemple, de façon très anecdotique mais non moins symbolique, qu'il a obtenu son extrait K-Bis (document administratif obligatoire énonçant les caractéristiques de toute entreprise) en quatre heures à peine.

Création d'une entreprise... et de nombreux emplois !

«Généralement, il faut entre cinq et quinze jours pour obtenir ce document. Quand je dis autour de moi que je l'ai eu en si peu de temps, les gens ont du mal à me croire! Moi qui arrive de région parisienne, je peux vous assurer que c'est de l'ordre de l'impossible. C'est ça que j'aime ici, et c'est parce qu'on fait tout pour nous faciliter la tâche que j'ai souhaité implanter mon entreprise en Vendée! C'est un peu comme si toutes les solutions nous étaient offertes

pour réussir.» Encore une entreprise qui devrait faire grossir les rangs de la création d'emploi, puisque Logicson a de l'ambition et envisage au moins de doubler dès que possible son équipe qui compte déjà six personnes. Spécialisée dans le secteur de la téléphonie essentiellement ciblée sur les zones rurales et les communes de moins de 15 000 habitants - une clientèle aujourd'hui délaissée par les grands opérateurs, Logicson propose aux particuliers des forfaits de communication illimitée sur téléphone fixe à des prix ultra compétitifs... Et il offre également les forfaits les moins chers du marché en téléphonie mobile et internationale vers l'Europe, les Etats Unis, le Maghreb et les départements d'outre-mer. En très peu de temps, 140 clients se sont déjà laissés séduire, avec un taux de rétractation de 0%. Mais tout convaincu qu'il est que «le téléphone traditionnel a encore de l'avenir», Francis Amouzegar voit beaucoup plus loin et entend bien atteindre 3 000 clients en 2006 et... 20 000 début 2007 !

Ouest Entreprendre Bientôt une antenne vendéenne

Créée en juin 1999, Ouest Entreprendre est une association de chefs d'entreprises et de dirigeants dont la vocation est de faire émerger, et réussir, de nouveaux entrepreneurs. Grâce à cette association, l'entrepreneur peut prétendre à une aide à l'élaboration de son projet, à un soutien financier au travers de prêts d'honneur de 15 à 40 K€, sans caution ni intérêt, et d'un accompagnement humain par un chef d'entreprise en activité depuis au moins deux ans. Il

pourra également bénéficier des atouts d'un club d'échanges, d'entraide et de formation avec d'autres nouveaux entrepreneurs. Environ cent-cinquante chefs d'entreprises sont aujourd'hui impliqués personnellement dans cette association qui soutient les créateurs et les repreneurs sur un champ d'actions comprenant la Loire-Atlantique, le Maine et Loire et la Vendée. Mais les choses vont encore s'améliorer puisqu'une antenne «purement vendéenne» va bientôt se créer dans le

département. L'assemblée générale constitutive de cette nouvelle association se tiendra le 16 février prochain.

Critères d'éligibilité pour être soutenu par Vendée Entreprendre

1 - Etre porteur d'un projet de création d'entreprise ou avoir créé son entreprise depuis moins de deux ans ou être repreneur d'une entreprise en ayant le projet de développer l'emploi par un repositionnement

stratégique ou commercial
2 - Prévoir la création de 5 à 10 emplois dès les trois premières années d'activité
3 - Détenir ou co-détenir la majorité du capital de l'entreprise
4 - Etre un créateur ouvert au principe de l'accompagnement et de l'échange.



Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



«De bons résultats assis sur le travail et la responsabilité»

Le soutien aux entrepreneurs est devenu votre priorité?

Si en Vendée, le taux de création d'entreprises est si fort, c'est justement parce que le Département fait son maximum pour débayer les problèmes afin que les démarches des dirigeants ne soient pas compliquées par une administration trop lente qui viendrait freiner les initiatives. En offrant à tous l'accès au haut-débit, en désenclavant le territoire, en créant les Vendéopôles, nous mettons en place les conditions du développement des entreprises. Le trait essentiel du modèle économique vendéen, que nous devons protéger est par ailleurs cette très grande proximité des chefs d'entreprises avec leur territoire, qui permet de ne pas dissocier le capital du travail et de conserver les centres de décision dans notre département, ce qui est le meilleur rempart contre la mondialisation.

Ces bons résultats sont notamment dus à la forte baisse du chômage...

C'est un travail de longue haleine qui porte aujourd'hui ses fruits. Ces si bons résultats sont la conséquence logique d'un travail de fond qui a été mené durant des années pour créer en Vendée un tissu économique solide et dynamique. Et tout cela en travaillant sur deux aspects. L'aspect économique tout d'abord, en favorisant la création d'entreprises, mais aussi l'aspect social qui requiert à nos yeux une attention toute particulière. En proposant à tous les Vendéens en difficulté des contrats personnels d'insertion, nous les aidons bien sûr à retrouver un travail mais nous les invitons surtout à se responsabiliser. C'est cet esprit mêlé de solidarité et de courage qui a permis de faire baisser le taux de chômage en Vendée et de faire de notre département la locomotive de toute la Région.

Vendéopôles La réussite est totale !

1,9 million de m² de surfaces commercialisées, 148 entreprises implantées ou en cours d'implantation, 5 700 emplois créés ou en voie de création... Le succès des vendéopôles n'est plus à prouver, et il va grandissant. Jouissant de mesures techniques performantes grâce à l'exploit numérique entreprise par le Conseil Général, qui permet aux entreprises vendéennes d'être reliées au haut-débit, ces infrastructures efficaces, qui soutiennent le développement économique du département, sont d'ailleurs de plus en plus convoitées par d'autres responsables de territoires qui souhaitent s'en inspirer. Cette totale réussite sur les huit premiers d'ores et déjà installés et opérationnels va permettre d'en lancer cette année trois nouveaux vendéopôles : le vendéopôle Littoral dont la première antenne sera implantée au Château d'Olonne et deux autres dans le Nord-Ouest vendéen, à Bois-de-Céné (voir encadré) et à Saint-Révérend. Enfin, de nouvelles antennes vont ouvrir sur les vendéopôles déjà existants de Boufféré et des Herbiers.



Vendéopôle du Bois-de-Céné : une situation idéale

C'est à Bois-de-Céné, commune idéalement placée sur l'axe routier Challans-Nantes, que s'installera prochainement le neuvième Vendéopôle du département. Si le syndicat envisage de développer ce Vendéopôle en plusieurs tranches, cinquante hectares seront d'ores et déjà viabilisés d'ici à la fin de l'année, pour être commercialisés dès 2007. Situé exactement au lieu-dit La Brelingue, sur le rond-point de la route Challans-Machecoul (où l'on peut déjà apercevoir les prémices de ce futur parc d'activités), le vendéopôle rayonnera sur l'axe économique principal du nord-ouest vendéen. Et il sera d'autant plus attractif pour d'importantes entreprises quand, en 2009, cette liaison routière sera entièrement en 2x2 voies.

Transmission d'entreprises La Vendée prépare ses futurs dirigeants

La réussite économique de la Vendée, largement fondée sur un tissu particulièrement dense de PME performantes issues de secteurs d'activité variés et bien réparties géographiquement, va se trouver bientôt confrontée à un problème de taille : le vieillissement des dirigeants. Car en effet, 15% des entreprises vendéennes de plus de 10 salariés sont d'ores et déjà susceptibles de changer de propriétaires, et 60% d'entre elles devraient être concernées à l'horizon 2010.

La Vendée anticipe

Quarante ans après le miracle économique qui s'est opéré en Vendée dans les années 60, les créateurs et chefs d'entreprise qui ont fait la force de la Vendée doivent donc songer à passer le relais. Une préoccupation lourde d'enjeux si l'on veut éviter les faillites et les dépôts de bilans ou encore les délocalisations des grands centres de décisions. Cette situation

démographique inéluctable, la Vendée l'a devancée. A la Roche-sur-Yon, l'Ecole des Managers soutenue par la CCI et le Conseil Général, qui fait figure d'exemple, forme ainsi depuis 2001 des futurs repreneurs, qui vont travailler durant un an sur leur propre entreprise dans laquelle ils continueront à être présents trois jours par semaine. Le CRA Vendée, qui s'est installé il y a quinze mois à la demande de Vendée Expansion, détecte les cédants et les repreneurs potentiels, tout en proposant également un accompagnement du repreneur, mais aussi du cédant. En effet, quoi qu'on puisse en penser, il n'est pas chose aisée de passer le témoin quand on a tout bâti soi-même et dirigé une activité depuis de nombreuses années. Autant d'outils offerts aux Vendéens pour que cette phase délicate (qui se doit pourtant d'être fructueuse car une transmission réussie peut augmenter jusqu'à 20% le chiffre d'affaires d'une entreprise) soit une réussite totale sur le long terme !



ÉVÉNEMENT - La saison se prépare déjà à La Roche-sur-Yon

Equi-Nox : une lumière nouvelle sur le haras

En avant-première, voici la présentation du prochain grand festival d'été en Vendée. Baptisé *Equi-Nox*, le haras de lumière, ce spectacle retracera durant trois soirées l'histoire multimillénaire de l'homme et du cheval. Grandiose !

Été exceptionnel en perspective pour les Yonnais. Le Conseil Général travaille actuellement aux animations qui auront lieu durant toute la saison au haras de La Roche-sur-Yon. Clou du spectacle : un événement nocturne exceptionnel, baptisé *Equi-Nox*, présenté le 30 août et les 1^{er} et 2 septembre entre 20 heures et vingt-deux heures. «*L'idée*, explique



La mise en valeur du haras va permettre aux Yonnais de se réapproprier leur patrimoine.

Michèle Peltan, conseillère générale de La Roche-sur-Yon, est de dérouler la grande fresque multimillénaire de l'histoire de l'homme et du cheval». Des grottes de Lascaux aux Haras nationaux, cette relation, parfois jusqu'à la fusion, a permis au cheval d'exalter toutes ses capacités, et à l'homme de réaliser une part essentielle de ses activités : compagnon de labour, frère d'arme, héros de légende, partenaire de scène... Le cheval a nourri les rêves de millions d'enfants et leur a surtout permis de les réaliser une fois adultes. Les soirées se dérouleront en deux temps. 1^{er} acte : dans la partie nord du site, magnifié par la lumière, les spectateurs auront

le loisir de déambuler au milieu de plusieurs numéros illustrant les grandes traditions équestres : voltige, cavalerie, dressage... Le tout agré-

menté de stands où il sera possible de prendre un pot dans la douceur du soir. A 21 heures, changement de décor. Devant la façade sud des haras sera donné le coup d'envoi d'une véritable féerie. Fresque d'images de 180 mètres déroulée le long des bâtiments, vidéos en incrustations, tableaux vivants reprenant les plus belles scènes de l'épopée équestre : la course aérienne de Pégase, le grondement sourd des chevaux des hussards chargeant à la bataille d'Eylau, la chevauchée victorieuse de Bayard, Bucéphal - le mythique destrier d'Alexandre le Grand -, mais aussi le pas lent, patient, du cheval de trait cheminant dans le sillon, ou encore les ruades épiques des chevaux sauvages. Un véritable enchantement, qui devrait nimer d'une lumière nouvelle le haras, permettant au public, et tout particulièrement aux Yonnais, de se réapproprier ce patrimoine d'exception blotti au cœur de la Vendée.

Yann Arthus-Bertrand exposera tout l'été

Durant tout l'été, le haras de La Roche-sur-Yon accueillera des animations tout publics. Pour la première fois en extérieur, sera ainsi dévoilée l'exposition du photographe Yann Arthus-Bertrand, dédiée aux chevaux. Riche de 100 photos mesurant chacune 1,80x1,20 m, cette exposition mettra en scène le cheval sous tous les angles et dans tous les pays, par ailleurs, des spectacles équestres seront donnés dans tout le site. Enfin, pas moins de 25 chevaux de spectacle seront présentés aux visiteurs, qui pourront également visiter le site en nocturne une fois par semaine. L'entrée du site sera gratuite tout l'été (sauf pour le spectacle *Equi-nox*).

SPORT - L'ultimate frisbee en Vendée

Un sport qui revient à vitesse grand V

La Vendée est le deuxième département de l'Hexagone qui compte le plus grand nombre d'adeptes d'ultimate frisbee. Seul sport collectif mixte, l'ultimate est également caractérisé par l'auto-arbitrage et le fair-play. Zoom sur cette discipline qui, à l'image de son disque, revient à la vitesse grand V.

On dit Ultimate en référence à cette «ultime» passe qui, récupérée par le joueur dans la zone adverse, lui attribue le point. Et frisbee, du nom du disque utilisé au cours des matchs par les joueurs. Si l'ultimate a longtemps été réduit à l'activité de lancer de disque, il est reconnu depuis plusieurs années comme un sport à part entière. Il est même classé dans la catégorie des sports extrêmes à cause de la difficulté de certaines passes. En Vendée, deuxième département français en termes d'adhérents, six clubs d'ul-

timate frisbee existent et rassemblent de plus en plus de joueurs.

Endurance, souplesse et tactique

L'Ultimate Dragon's flight est l'un des six clubs vendéens où se pratique l'ultimate. Comment expliquer ce retour en force de ce sport si ce n'est en précisant simplement qu'il convient aussi bien aux amateurs qu'aux plus mordus, rapidement gagnés par l'envie de disputer des matchs de championnat ? C'est aussi un sport qui défie les saisons, puisque l'ultimate se pratique en salle, sur parquet, ou à l'extérieur, sur pelouse et sur sable. Les règles du jeu, assez proches de celles du rugby, rendent les passes d'autant plus passionnantes que ce sont les joueurs eux-mêmes qui s'arbitrent. Répartis par équipe de 5 ou 7, les joueurs, garçons et filles, disputent des matchs en treize points gagnants où ils doivent faire preuve à



L'ultimate combine les performances technique et tactique.

la fois d'endurance, de souplesse, de tactique mais également d'audace. Il n'y a qu'à les voir plonger sur le frisbee et effectuer un «dive» pour comprendre que décidément, l'ultimate n'a pas fini de faire parler

de lui. À noter : en avril prochain, l'équipe vendéenne remettra en jeu son titre de champion 2005 de la Coupe Universitaire à Nantes.

■ Renseignements : 06 79 72 19 59

SPORT - Tennis-club de Montaigu

Les courts sont ouverts !

Deux courts couverts, deux courts extérieurs, un club-house... Les nouveaux équipements du tennis-club de Montaigu sont arrivés ! Fraîchement inaugurés le 14 janvier dernier, ils étaient attendus par les Montacutains depuis de longues années. Situé à l'extrémité est du complexe sportif Max Bossis, et directement accessible du parking du stade, ce tennis-club flambant neuf va faire la joie des 185 licenciés de Montaigu qui auront désormais toutes les raisons de s'entraîner avec acharnement, pour remporter, pourquoi pas, la Coupe de Vendée qui se jouera aux Herbiers en avril prochain. Désormais placé au second rang derrière celui de La Roche sur Yon, le Tennis Club de Montaigu (ex aequo

avec Les Sables) évolue aujourd'hui en pré-national et a maintenant devant lui de belles perspectives d'avenir !



FOOTBALL - Mondial Minimes de Montaigu

La France devra batailler dur

La première mi-temps du trente-quatrième Mondial Minimes de Montaigu est déjà jouée : mi-janvier, plus de deux cents personnes se sont réunies autour de l'ex-joueur des Canaries Stéphane Ziani pour assister au tirage au sort. Et l'ancien capitaine de l'équipe du FC Nantes Junior (en 86), n'a pas porté chance à la sélection vendéenne qui devra prendre l'ascendant sur Nantes, Marseille et Auxerre pour atteindre les demi-finales.

Un premier barrage difficile

L'équipe de France devra quant à elle se mesurer à la Chine, l'Angleterre et la Tunisie avant de rencontrer, si elle passe ce premier

barrage, l'Italie, le Portugal, le Japon ou la Côte d'Ivoire. Cette année encore, les matchs de poules de ce tournoi de Pâques se joueront dans plusieurs communes vendéennes : Brétignolles-sur-Mer (pour la première fois), Mouilleron-le-Captif, La Boissière-de-Montaigu, Boufféré, Saint-Georges-de-Montaigu. Bien sûr, c'est au stade Maxime Bossis de Montaigu que les meilleurs devront en découdre devant un public toujours plus nombreux et dans un stade amélioré pour le confort des spectateurs. Après trente-trois éditions réussies, c'est une certitude : du 12 au 17 avril, toute la ville de Montaigu vivra au rythme de ce grand rendez-vous footballistique d'ampleur internationale.

Magazine *Lire en Vendée*
Désormais disponible dans toutes les librairies



La revue *Lire en Vendée*, publiée deux fois par an par la Société des Ecrivains de Vendée, change de formule ! Ce magazine gratuit, et rajeuni, va désormais être diffusé à 4 000 exemplaires dans 80 points de vente. En une quinzaine de pages, elle présente plusieurs critiques littéraires, des articles de fond sur la lecture en Vendée, dresse le portrait de certains auteurs, propose une sélection de livres ayant, de près ou de loin, trait au département ainsi qu'un agenda recensant les événements littéraires qui ont lieu en Vendée.

A la découverte du Château d'Olonne

C'est un très beau livre que la commune du Château d'Olonne et les éditions d'Orbestier publient en ce début d'année. Chacun,



au fil des pages de cette histoire chronologique de la commune du littoral vendéen s'arrêtera, qui sur un portrait, qui sur la description d'un monument, qui sur le récit d'un fait historique... De Richard Cœur de Lion à François Athanase Charette, du logis de La Combe à l'Abbaye Saint-Jean-d'Orbestier, des hommes du paléolithique aux poilus castelonnais... L'historienne Yannice Michaud n'a rien oublié de l'histoire du Château d'Olonne et de ses habitants.

■ *Le Château d'Olonne* - 96 pages - 25€
Aux Editions d'Orbestier - 02 51 21 51 38

Restauration d'une chaussée de La Sèvre

La restauration de la chaussée du Moulin de la Roche de Tiffauges, dixième ouvrage remis à neuf par le Syndicat hydraulique, vient d'être terminée. Les travaux ont permis de mettre en valeur cette chaussée riche d'un patrimoine existant depuis le Moyen Age et qu'il était capital de préserver. Par ailleurs, la restauration des ouvrages hydrauliques de la chaussée et de la zone de franchissement contribue à améliorer la protection de la faune et de la flore. Autant d'atouts qui donnent la possibilité aux touristes de profiter des richesses mises ainsi en valeur et d'autant plus visibles depuis le sentier de randonnée.



HISTORIAL - Le plus grand musée du grand ouest ouvrira le 25 juin
Premiers pas dans les couloirs du temps

Sorti de terre en début d'année dernière, l'Historial fait désormais partie intégrante de la vallée de la Boulogne. C'est en juin prochain que ce grand musée de la Vendée ouvrira ses portes. Décorateurs, historiens et scénographes s'y activent déjà pour offrir aux visiteurs un véritable voyage dans le temps. Visite en avant-première...

L'herbe a poussé sur les toits de l'Historial. A quelques pas du mémorial des Lucs-sur-Boulogne, non loin de la rivière, l'impressionnant bâtiment a pris les allures que ses concepteurs avaient imaginées : sobre et moderne, intégré et fonctionnel. C'est désormais sous les 8 000 mètres carrés de toiture que s'activent les artisans - ou plutôt les artistes - de ce musée unique en France. « Dans ces murs, tous les objets prendront une nouvelle dimension grâce à des décors impressionnants et des animations surprenantes. Le secret de ce musée « à la canadienne » : recréer des ambiances identiques à celles dans lesquelles se trouvaient les objets présentés », explique Dominique Souchet, président de la commission des actions culturelles.

Une muséographie vivante

Passé l'accueil, la boutique et la cafétéria, parties ouvertes à tous, les visiteurs entrent dans un immense hall où seront disposés les premiers



L'Historial de la Vendée présentera les sept grandes périodes de l'histoire du département, de la Préhistoire à l'Aube du troisième millénaire.

objets. Sur les murs de ce hall sera déroulée une grande frise chronologique au-dessous de laquelle sept portes donneront accès aux sept grandes périodes que l'on découvrira à l'Historial : Préhistoire, Antiquité, Millénaire médiéval, Epoque moderne, Guerres de Vendée, XIX^{ème} et XX^{ème}, enfin, la dernière époque : à l'Aube du troisième millénaire. Entrons par exemple dans l'espace Antiquité : on y traverse une rue romaine pavée, jalonnée de colonnes et bruyante des conversations des habitants dont certains sont même postés à leur fenêtre. On s'y croirait vraiment ! Dans un autre espace, on entre dans un puits reconstitué dans

lequel des céramiques ont été installées comme au jour où elles ont été découvertes. Les voix de deux personnages discutant nous font entrer dans la controverse sur l'origine de ce précieux témoignage du passé.

Tout à hauteur d'enfants

Et c'est ainsi dans chacune des sept muséographies de l'Historial qui présentent des décors vivants dans lesquels se nichent les œuvres et où sont présentés plus de soixante équipements audiovisuels (vidéos, bornes interactives...). Sept spectacles de quelques minutes seront également proposés pour

mieux comprendre le contexte des époques présentées. « Il faudra au moins une longue après-midi pour ceux qui voudront découvrir à fond ces sept espaces », prévient Domini-

que Souchet. Mais ce n'est pas fini : l'Historial, c'est aussi 500 m² d'expositions temporaires dignes des moyens technologiques d'une salle de spectacle ultra moderne, un pôle de recherche où les historiens et les archéologues se côtoieront et un musée des enfants également hors norme... Car dans cet espace ludique, tous les objets présentés seront disposés à la hauteur des plus jeunes. Le premier thème abordé pour eux : l'alimentation à travers les siècles. Dans cet espace, l'Ecole Départementale du Patrimoine Historique et Naturel accueillera également des groupes. En plus de tout le matériel informatique nécessaire, les enfants auront à leur disposition des gradins en plein air pour assister à des représentations ou se mettre eux-mêmes en scène... Avec l'Historial, ce musée exceptionnel, tous les Vendéens disposeront vraiment d'un moyen exceptionnel pour aller à la rencontre de leur passé.

Interview de Chantal Roy, Décoratrice d'Olonne sur Mer

«Le décor est au service des pièces présentées»

Comment travaille-t-on sur des décors de ce type ?

C'est très intéressant parce qu'ici, on n'invente pas : l'histoire est déjà écrite ! On travaille avec des historiens et des archéologues pour être le plus fidèle possible aux sujets que l'on représente. En revanche, il faut rester compréhensible par tous. C'est là que notre travail de créateur intervient. Par exemple, on a refait un hypocauste. Il nous a fallu décortiquer ce système de chauffage Romain pour que notre réalisation permette au visiteur d'en comprendre le fonctionnement.

Dans l'Historial, les décors sont au centre de la muséographie ?

C'est vrai. Car dans notre esprit, ils sont toujours au service des pièces présentées par le musée. En fait, on crée une ambiance : si notre travail est réussi, les gens ne voient même pas le décor mais sont transportés dans l'époque. Ce mélange du décor et du réel est génial. Toutes les générations peuvent y trouver leur compte et on ne s'y ennue jamais. C'est comme une promenade.



CINÉMA - Objectifilm 2006
Silence, on tourne !

Le top départ d'Objectifilm 2006 a été donné il y a quelques semaines, au Conseil Général, où les cinq équipes se sont retrouvées lors du lancement officiel de cette seconde édition d'Objectifilm.

« Je vous félicite d'avoir osé braver la neige pour assister au lancement de ce projet ! », soulignait Dominique Souchet, Conseiller Général du canton de Luçon lors du lancement officiel d'Objectifilm, le 28 janvier dernier. Vous êtes tous des passionnés de cinéma et vous allez pouvoir assouvir votre passion grâce à ce beau projet ».

Immersion dans le 7^{ème} Art

Les cinq équipes sélectionnées qui regroupent des jeunes vendéens âgés de 14 à 20 ans, sont les suivantes : « Les 12 étoiles » de Fontenay-le-Comte, « Choc'ô Bon » de Challans et ses alentours, « Bi1 One l'Escale » de Saint-Hilaire-de-Loulay, « SOS Campus » et « Les Traçeurs », deux équipes originaires de Luçon. Les adolescents ont désormais jusqu'au 26 avril, date du début du séjour cinéma durant lequel aura lieu le tournage, pour

définir la séquence du film et établir l'échéancier de leur projet : répartition des rôles, montage des décors, réalisation des costumes, écriture du story-board. Le tout sous la houlette des animateurs et des développeurs culturels puis des professionnels du cinéma, présents tout au long du tournage qui aura lieu, du 26 avril au 4 mai, au Centre Armonia de La Roche-sur-Yon. « Votre mission, contrairement à un des films que vous avez sélectionnés, ne sera pas impossible car vous avez l'audace et la motivation nécessaires pour relever ce défi. Vous avez décidé de quitter votre fauteuil de spectateur pour passer de l'autre côté de la caméra : alors, à vous de jouer et rendez-vous le 4 mai prochain pour découvrir vos courts-métrages », poursuivait Dominique Souchet face à des adolescents qui, jaquettes de films comme Le Diner de cons, La vie est un long fleuve tranquille ou Mission Impossible sous le bras, s'approprièrent à travailler en équipe pour la première fois. Pour tous, c'est le début d'une formidable aventure de quatre mois qui dévoilera, qui sait, les futurs talents de la grande toile de demain. Alors, silence, moteur : ça tourne !



Le groupe des jeunes cinéastes en compagnie de Dominique Souchet.

SPECTACLE - Les Compagnons d'Ysangrin
Les marionnettes entrent en scène

La Compagnie des Petites Marottes est une troupe de comédiens créée il y a une dizaine d'années et évoluant sur les scènes de la région. La particularité d'une grande partie des personnages étant d'être de petits acteurs en carton pâte, capables d'interpréter pas moins de trente rôles au total. Rencontre avec Caroline Mennefile, leur metteur en scène qui porte très bien son nom !

« Je vous présente Berthold, lance Caroline Mennefile en tirant sur les ficelles d'une marionnette, c'est l'un des personnages principaux du spectacle Les Compagnons d'Ysangrin qui va être dévoilé sur scène au printemps prochain. J'ai choisi d'adapter le Roman de Renart afin de réveiller l'intérêt des élèves pour les textes anciens », poursuit-elle. Les marionnettes à fils ont en effet plus d'un tour dans leur sac et le spectacle, qui alterne les moments de



contes et les parties musicales, garde pour principal objectif de faire entrer les enfants et les scolaires dans une ambiance médiévale. Choix des textes, travail avec les musiciens sur d'anciennes partitions datant du XII^{ème} et XIII^{ème} siècle, recherche sur les musiques et instruments médiévaux, création des personnages et des décors, répétitions journalières : voilà ce qui se trame depuis dix-huit mois du côté de Landeronde où siège la petite troupe. Dix-huit mois de travail assidu pour mettre sur pied un spectacle s'adressant aux enfants à partir de huit ans mais aussi aux familles dans le cadre d'animations communales, cantonales, scolaires... Des spectateurs qui pourront être initiés à l'issue du spectacle à l'apprentissage et à la fabrication d'un instrument. Vous pouvez d'ores et déjà contacter la troupe et réserver le spectacle.

■ Renseignements : 02 51 05 61 35

DAKAR - Deux motards vendéens à l'arrivée
Ils l'ont fait !

Sous son maillot 85, le pilote professionnel vendéen Thierry Béthys n'a pas manqué son arrivée dans le peloton du Dakar. Classé 18^{ème}, il paye cependant cher une chute qui lui a fait perdre trois heures et une demi-douzaine de places au final. « Je suis extrêmement satisfait de mon Dakar, et, ne serait-ce que pour les paysages traversés, l'aventure, le système D et les rencontres, je signe

tout de suite pour l'année prochaine. »

De son côté, Franck Périgaud, qui avait l'an dernier accompli l'exploit en terminant le Dakar en dernière position, confirme sa capacité à tenir la distance (9 000 kilomètres de piste pour cette édition)... Car cette année, il est encore sur la ligne d'arrivée et il se positionne 81^{ème} sur 93 concurrents classés. Ils étaient tout de même 252 motards au départ !



À PARTIR DU 14 FÉVRIER Spectacles de Vendée

Cristiana Reali dans *La Locandiera* de Goldoni

Trois dates à retenir pour vos prochaines sorties culturelles. Un rendez-vous à l'opéra tout d'abord où Verdi vous convie à *Nabucco*, l'une de ses plus belles œuvres. Une véritable partie de plaisir ensuite avec les trois humoristes de Tricicle et enfin une belle rencontre, jeudi 16 mars, avec la comédienne Cristiana Réali, qui jouera pour vous dans *La Locandiera* de Goldoni, une pièce qui a reçu pas moins de six nominations aux Molière 2005.

Il y en aura pour tous les goûts. Amoureux d'Opéra et de musique lyrique, vous avez rendez-vous avec *Nabucco* de Verdi qui sera joué, mardi 14 mars, à Pouzauges. Servi par de très grands artistes italiens, spécialistes du répertoire de Verdi, ce chef-d'œuvre vous transporte à Jérusalem et à Babylone en 586 avant Jésus-Christ où Hébreux et Babyloniens entrent en rébellion contre l'impressionnant Nabuchodonosor. Place au rire ensuite, mercredi 15 mars, à Saint-Jean-de-Monts avec les trois compères clownesques de Tricicle. À la sortie du spectacle, une chose est sûre : vous ne regarderez plus une chaise avec le même regard, les trois artistes ayant basé une partie de leur spectacle sur les mille et une façons de faire rire et de surprendre avec deux ou trois objets de la vie



courante : chaise, roue, fauteuil... Le tout, bien sûr, dans un spectacle impeccablement orchestré. Lever de rideau enfin sur *La Locandiera* de Goldoni, mise en scène par Alain Sachs, une pièce magnifique interprétée notamment par Cristiana Reali dans le rôle de Mirandolina, jeune et belle

aubergiste prête à tout pour se venger de l'arrogance et le mépris dont fait preuve le Chevalier de Ripafratta à son égard. Six nominations aux Molière sont venues couronner cette pièce l'an passé dont une nomination pour le Molière de la meilleure comédienne pour Cristiana Reali.

Agenda

Mardi 14 février, 20h30

Tantine et moi (théâtre) avec Jean-Claude Dreyfus
Salle Louis-Claude Roux, Challans
• Réservations Office de Tourisme
Du mardi au samedi 9h-12h30 /14h-18h30
02 51 93 19 75



Mardi 14 mars, 20h30

Nabucco de Verdi (opéra)
Salle de l'Echiquier, Pouzauges
• Réservations à partir du 13 février, L'Echiquier
Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h, samedi 15h30/18h
02 51 61 46 10



Mercredi 15 mars, 20h30

Tricicle dans *«Sit»* (théâtre comique)
Palais de Congrès, Saint-Jean-de-Monts
• Réservations à partir du 28 février, Office de Tourisme
Du lundi au samedi 9h30-12h30/14h-18h, dimanche 10h30-13h
02 51 59 60 61



Jeudi 16 mars, 20h30

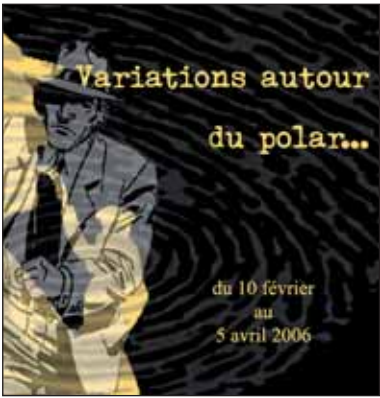
La Locandiera (théâtre), avec Cristiana Reali (6 nominations au Molière 2005)
Les Atlantes, Les Sables d'Olonne
• Réservations à partir du 18 février, Office de Tourisme
Du lundi au samedi 9h (sauf vendredi 10h)-12h15 /13h30-17h15
02 51 96 85 78

JUSQU'AU 5 AVRIL Cédéthèque de Montaigu
L'enquête se poursuit

Les animations déclinées autour du thème «Variations autour du polar» se prolongent jusqu'au 5 avril à la cédéthèque de Montaigu. Frissons, suspense et montées d'adrénaline vous font frémir et vous tiennent en haleine lors de chaque animation. Préparez-vous d'ores et déjà à suivre les palpitantes aventures des personnages présentés dans trois saynètes où le polar prend des accents d'humour noir, que les passionnés d'intrigues et de romans policiers pourront découvrir le vendredi 3 mars, à 20h30. Un excellent moyen d'être initiés sans plus attendre à l'humour noir. Le deuxième moment fort sera une rencontre autour des rouages d'une enquête et aura lieu samedi 4 mars, à 15h (sur inscription). L'occasion pour le public de découvrir comment mener une enquête criminelle : empreintes, recherche d'indices, dé-

position etc. Le tout sous l'œil avisé de professionnels qui vous dévoileront les techniques de pointe utilisées de nos jours par la police scientifique.

■ Renseignements : 02 51 06 43 43



JUSQU'AU 2 AVRIL Exposition au musée de l'Abbaye de Sainte-Croix
165 pièces de faïences patronymiques

Elément de décor, la faïence patronymique a souvent pour objet d'agrémenter les murs. La plupart du temps, c'est une assiette sur laquelle ont été peints un ou plusieurs saints patrons avec en dessous le nom de la personne qui a commandé la pièce et la date de création. Issue d'une famille d'artisans d'art, Jeanne Lemerle s'est constituée, de 1932 à 1943, une importante collection de ce type de «faïences parlantes». Originaires pour la plupart de Nevers, les 165 pièces qu'elle a rassemblées sont datées du XVIII^e et du XIX^e. Petit-fils de la collectionneuse, Michel Dillange, historien d'art et écrivain (Président de la Société des Ecrivains de Vendée), vient de léguer ce précieux témoignage du passé à la Ville des Sables. La collection Jeanne Lemerle sera désormais visible à l'Abbaye Ste-Croix jusqu'au 2 avril avant d'être exposée à Varzy (musée Auguste Grasset) puis à Samadet (Musée de la faïence et des arts de la table). Et pour percer le se-

cret de ces œuvres, ainsi que l'histoire de ces assiettes et des saints qu'elles représentent, un très beau catalogue, illustré de nombreuses photos, accompagne cette exposition.

■ Collection Jeanne Lemerle
Exposition jusqu'au 2 avril à l'abbaye de Sainte-Croix aux Sables d'Olonne
Renseignements : 02 51 32 01 16
Catalogue *«Les faïences patronymiques»*. 30€



DU 18 FÉVRIER AU 25 JUIN Peinture
Année «Chevolleau» à Fontenay

Fontenay-le-Comte célèbre son peintre Jean Chevolleau décédé il y a dix ans en proclamant l'année 2006 «année Jean Chevolleau». Par-



tenaire de l'événement, le Conseil Général prend part à cet hommage qui se déclinera tout au long de l'année, jusqu'en novembre prochain, au travers de multiples expositions, soirées spéciales, visites commentées ou causeries toutes dédiées à ce grand artiste aux œuvres lumineuses et rigoureuses.

Pour commencer :

• Du 18 février au 25 juin
Exposition au musée de Fontenay-le-Comte
«Les figures dévoilées de Jean Chevolleau» 1924-1996

• Du 20 février au 20 mars
Exposition et animation à l'espace jeunesse
4 ter, rue du Général Malet à Fontenay-le-Comte

■ Renseignements : Association des Amis de Jean Chevolleau
02 51 69 04 80

LES 25 ET 26 FÉVRIER La Fête du Timbre à Aubigny
Avec en vedette Spirou !

La Fête du Timbre qui se déroule les 25 et 26 février à Aubigny est une nouvelle occasion pour les philatélistes de la région d'exposer leurs collections. Les animations qui auront lieu à la Maison des Associations seront ouvertes au public de 10h à 18h. Les samedi et dimanche après-midi, des ateliers

et des dédicaces par les dessinateurs de B.D. sont prévus pour les jeunes qui découvriront, s'ils ne le connaissent pas encore, l'univers de Spirou, de son fidèle ami Fantasio et de l'écureuil Spip, tous les trois étant des héros bien connus des bédéphiles. Pendant deux jours, le public pourra également

découvrir les dessins réalisés par les deux écoles de la commune (à noter que le meilleur dessin servira de support pour la prochaine enveloppe Prêt-à-Poster d'Aubigny) mais aussi une exposition philatélique, une vente de souvenirs, des négociants en philatélie, numismatique ou cartes postales. Par ailleurs, un bureau temporaire de La Poste donnera l'occasion aux visiteurs d'acheter un des trois timbres à l'effigie de Spirou qui seront spécialement mis en vente ces jours-là (vente dans les bureaux de Poste le lundi suivant). Pour les plus chanceux, un tirage au sort (toutes les deux heures) les couvrira de cadeaux ! L'entrée est gratuite.



■ Renseignements : 02 51 37 97 67

LES 4 ET 5 MARS Les kayakistes se départageront sur l'Yon
Le Piquet accueille la crème internationale



Plus de cinq cents kayakistes venus de toute la France s'affronteront les 4 et 5 mars dans les rapides du Piquet. A la clé : un précieux billet pour la sélection aux Championnats du Monde...

A peine créé, le CKVY frappe un grand coup... Le club de kayak de la Vallée de l'Yon organise en effet les 4 et 5 mars prochains une descente National 1 au Piquet qui permettra également de pré-sélectionner les

meilleurs Français pour les championnats du monde 2006. «Le site du Piquet présente un intérêt très fort pour le canoë kayak», explique Luc Gouraud, président du CKVY. Ce chaos granitique donne un relief à

la rivière et accentue le dénivelé, ce qui, par fortes pluies ou si on ouvre les vannes du moulin Papont donne des mouvements d'eau dignes d'un torrent alpin». Le spectacle promet donc d'être au rendez-vous. Car pendant deux jours, ce sont plus de cinq cents athlètes, dont deux anciens champions du monde, trois champions d'Europe et toute l'équipe de France, qui se relaieront dans la descente.

Un sport nature à découvrir

«Ce sera une course technique et tactique puisque les concurrents, en kayak ou en canoë mono et biplaces, devront aller le plus vite possible tout en évitant les écueils», prévient Luc Gouraud. Pour le public, qui est attendu nombreux sur les bords de la vallée de l'Yon, ce week-end sera particulièrement propice pour découvrir ce sport nature. Un speaker spécialisé commentera en effet en continu les descentes, les gestes techniques et présentera les concurrents. Et bien sûr, la guinguette ré-

putée qui surplombe le Piquet sera ouverte !

■ Entrée gratuite sur le site
Renseignements : 02 40 03 95 29
www.crck.org/paysdelaloire

Les Vendéens à suivre :

- Rémi Pété
Cugand - Senior 1^{ère} année
Equipe de France Jeunes
Double champion de France
3^{ème} aux Championnats d'Europe
- Charlotte Le Borgne
Fontenay - Senior 1^{ère} année
Equipe de France Jeunes
Double Championne de France
- Marc Brodieze
Fontenay - Senior 3^{ème} année
Equipe de France jeunes
Coupe du monde 2005
- Géraldine Gouraud
La Roche - Senior 1^{ère} année
Pôle France de Rennes

DU 16 AU 23 FÉVRIER Circuit des plages
Dernières épreuves



La compétition a enfin repris pour les coureurs cyclistes. Depuis le 11 février, ils se dépassent sur le Circuit des plages, première compétition de la saison. Déjà passés par La-Faute, Coëx et Sallertaine, il leur reste encore de nombreuses épreuves. Pour la plus grande joie des spectateurs qui pourront les applaudir aux Sables d'Olonne le 16, à Ste-Flaive-des-loups le 18, aux Moutiers-les-Maufaits le 21 et enfin à Saint-Gilles le 23 février.

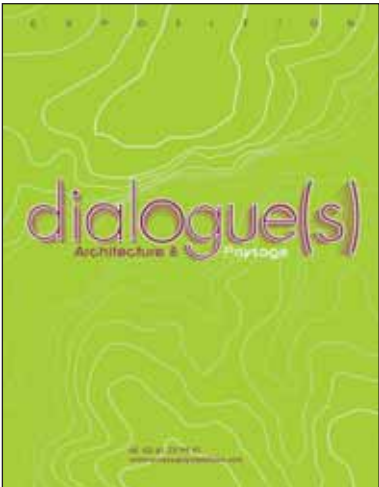
■ Renseignements : 02 51 55 47 84

JUSQU'AU 5 MARS Ecomusée Le Daviaud
Les paysages s'exposent

Une exposition itinérante intitulée «Dialogue(s), Architecture et Paysage en Pays de la Loire» est présentée à l'Ecomusée du marais-breton Le Daviaud du 11 février au 5 mars. Conçue et réalisée par les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), cette exposition se compose de trente-six photos et de vidéos mettant en avant la beauté des paysages à travers trois thèmes : Racines, Continuité et Conquêtes. Les photos, signées Bernard Renoux, en-

tendent montrer la relation existant entre l'architecture et le paysage. Le visiteur découvrira non sans étonnement que nos habitations, nos moyens de déplacement et nos façons de vivre sont parfois liés à notre architecture. Il n'y a qu'à voir cette vue d'un chemin du littoral vendéen, bordé de pins, qui descend directement sur la plage et semble entraîner le touriste à partir à la conquête.

■ Renseignements : 02 51 93 84 84



DIMANCHE 26 FÉVRIER Saint-Jean-de-Monts
En piste pour un nouvel X Trail

Deuxième édition d'un Trail nature qui a rapidement trouvé son public. Le 26 février, Saint-Jean-de-Monts sera assailli par des joggers et des athlètes en manque de plein air. Sur la côte vendéenne, ils ne seront pas déçus.

Entre dunes, marais et forêts domaniales, St-Jean-de-Monts offre un site sans équivalent pour un trail nature de qualité. Et les participants ne s'y sont pas trompés l'an dernier puisqu'ils étaient 750 à investir cette course disputée dans un esprit de respect des sites traversés.

Trois courses

«La nature nous accepte : respectez là», prévient le règlement de la course durant laquelle les concurrents seront en semi auto suffisance



(un à deux ravitaillements) et sont disqualifiés s'ils sont surpris à jeter un déchet ailleurs que dans une poubelle. Au programme de cette année : trois épreuves. Le Xtrail classique (13 kilomètres) ouvert à tout le monde dès 15 ans, athlètes ou joggers, qui s'élancera à 10h00. A 10h30, c'est le départ de la course élite qui sera donné. Egalement ouvert à tous, ce circuit, avec deux pointages obligatoires, est cependant conseillé aux plus entraînés. Enfin, à 10h35 aura lieu le départ des Kid's : un ou deux kilomètres suivant l'âge des enfants...

- Tarifs :
- 13 Km : 9€, licenciés 7€
 - 26 Km : 11€, licenciés 9€
 - Kid's : 2€, licenciés : gratuit

Renseignements : 02 51 59 60 61
www.vendee-triathlon-athle.com

MARDI 7 MARS L'Echiquier
Bienvenue au Cabaret !

La scène pouzaugaise de l'Echiquier vous convie, le 7 mars prochain à 20h30, à une soirée cabaret exceptionnelle. Au programme des réjouissances : J.P. Blanchard, un saltimbanque du pinceau qui dévoilera devant vous les secrets d'un art méconnu, l'illusionniste et concepteur d'artifices Alpha qui a su inventer une magie que les plus grands metteurs en scène se disputent et le ventriloque Christian Gabriel; (toujours accompagné de sa marionnette Fredy !), dont la présence et la capacité d'improvisation l'ont rendu incontournable sur la scène des grands humoristes d'aujourd'hui... Bonne soirée!

■ Soirée cabaret, le 7 mars 2006 à 20h30
L'Echiquier - La Fournière - 85700 Pouzauges
Plein tarif: 27€, groupe : 22€, réduit : 11€
Renseignements et réservations :
02 51 61 46 10



DIMANCHE 26 FÉVRIER Randonnée «solidarité» à St-Hilaire-des-Loges
Coup de patte aux chiens guides



Pour les personnes aveugles, le chien guide peut être le moyen de retrouver une plus grande autonomie. Mais un chien formé pour comprendre de nombreux mots et être discipliné coûte très cher ! C'est pourquoi l'association «A pieds et à pattes» organise une randonnée dont les bénéfices serviront à la formation de chiens guides d'aveugles. «Plus on parle de nos chiens et plus les gens nous comprennent et nous aident», constate Paul Olivier, président de l'association. A la randonnée du

26 février, plusieurs chiens guides seront présents avec leurs maîtres. Les départs «libres» s'échelonneront entre 8 et 10 heures à partir des halles de Saint-Hilaire-des-Loges. Les randonneurs choisiront une boucle de 5 à 24 kilomètres. Venez nombreux à cette randonnée nature de solidarité !

- Tarifs :
- 5 km : 3€,
 - 12 à 24 km : 5€ par adulte et 3€ par enfants
- Renseignements : 02 51 00 25 90

SAMEDI 18 MARS Stage Adultes de l'EDP
Enluminure à Nieul-sur-l'Autise



Le 18 mars prochain, le Centre Aliénor d'Aquitaine à l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise organise un stage d'enluminure pour adultes, animé par Claire Guillemain. Au programme : découverte de l'enluminure ou «l'art de mettre en lumière les manuscrits», initiation aux techniques de base (dégadé, aplat, pose du doré...) et réalisation d'un sujet extrait des Grandes Heures d'Anne de Bretagne.

■ Horaires : 9h30-12h30 / 14h - 17h30
45€ la journée (Le tarif comprend les consommables, la réalisation du stagiaire et l'intervention du professionnel)
Renseignements : 02 51 47 61 40

HOMMAGE - 90 ans après, la Vendée n'a pas oublié le sacrifice de ses aînés

La Vendée lance l'année Verdun

1916-2006... Quatre-vingt-dix ans se sont écoulés depuis cette tragique bataille de Verdun durant laquelle des centaines de milliers de Français, dont de très nombreux Vendéens, moururent pour défendre leur patrie. Afin d'honorer une fois encore la mémoire de ces soldats héroïques - les Poilus - qui vécurent l'horreur des tranchées, le Conseil Général organise l'Année Verdun. Une année du souvenir ponctuée par de nombreux événements et qui trouvera un écho à Verdun puisque le Mémorial de Verdun organise de son côté l'année Vendée.



12 juin 1916... Cinquante-sept militaires du 137^{ème} RI sont en poste aux abords du fort de Douaumont, pris par les Allemands le 25 février. Parmi eux, trente-trois Vendéens. Baïonnettes aux fusils, ces hommes vivent un véritable enfer, rythmé par le bruit déchirant des mitrailleuses et les assauts répétés d'un ennemi supérieur en nombre et en matériel. Dans la tranchée perforée par les trous d'obus, les balles ricochent, les éclats de terre pleuvent, l'air pollué par les gaz asphyxiants est irrespirable et l'eau manque parfois durant plusieurs jours... La peur au ventre, les Poilus du 137^{ème} RI savent qu'ils peuvent être emportés d'un instant à l'autre. Mais ce jour-là, l'horreur de cette guerre de position atteint son paroxysme. Une nuée d'obus s'écrase devant la tranchée, soulevant une quantité phénoménale de terre. La tranchée est entièrement recouverte et les cinquante-sept hommes sont enterrés vivant. Debout. Quelques baïonnettes seules dépassent de terre. La Tranchée des baïonnettes entre dans l'histoire sanglante mais ô combien glorieuse de cette bataille de Verdun durant laquelle les Français n'auront pas cédé un mètre de terre sans résister âprement, répondant à la force par le courage et l'abnégation.



Credit Photo : Conservation des Musées

Les Vendéens dans la Première

«La Vendée fait partie des départements qui ont payé le plus lourd tribut durant la Première guerre mondiale, témoigne le Colonel Xavier Pierson, directeur du Mémorial de Verdun. Reconnus pour leur courage et leur exemplarité, les Vendéens ne pouvaient échapper à la place d'honneur, d'autant plus que chez eux la mémoire est un devoir :

les Vendéens sont en effet les visiteurs les plus nombreux à fréquenter chaque année notre Mémorial». Engagés en nombre dans le 93^{ème} RI de La Roche-sur-Yon, le 137^{ème} RI de Fontenay-le-Comte ainsi que dans le 35^{ème} Régiment d'Artillerie de campagne de Vannes, les Vendéens sont en effet partis par milliers pour défendre la France sur tous les fronts. L'Escadrille Trident, qui fait aujourd'hui partie de l'Escadron de

chasse 1/5 Vendée, était également présente dans la bataille aérienne : en service à Verdun, ses pilotes étaient chargés du réglage des tirs de l'artillerie. Plus largement, parmi les nombreux héros vendéens, sans oublier tous les poilus inconnus mais tout aussi valeureux, comment ne pas citer ceux qui marquèrent de leur empreinte la victoire de la France ? Le futur Maréchal de Lattre de Tassigny, alors capitaine au 93^{ème}

RI, l'Amiral Merveilleux du Vignaux, chargé de la direction de la lutte anti-sous-marine à l'Etat-major de la Marine française, et René Guilbaud, pionnier de l'aéronavale française et redoutable chasseur de sous-marins allemands et autrichiens en Méditerranée et dans l'Adriatique. Enfin, «le père la victoire», Georges Clemenceau, également surnommé «le tigre» ou «le vieux», qui n'hésita pas à descendre plusieurs fois dans les tran-

chées pour remonter le moral de ses troupes. «C'est pour honorer la mémoire de nos ancêtres, de ces Vendéens à qui nous devons d'être libres aujourd'hui, que le Conseil Général a décidé de lancer l'année Verdun, explique Bruno Retailleau. Cette bataille stratégique a démarré il y a 90 ans. 350 000 Français y sont morts pour défendre leur patrie. Nous ne devons pas être complexés par notre histoire : ce n'est pas quand on montre de l'amour pour les siens que l'on trahit le droit des autres !»

A de tels hommes, rien d'impossible

C'est au Sénat que l'année Verdun a démarré le 25 janvier dernier, en présence d'Hamlouï Mekachera, Ministre délégué aux Anciens Combattants et lui même ancien officier du 93^{ème} RI et du 137^{ème} RI. Devant un parterre de militaires, il a remis à Bruno Retailleau des souvenirs de ce 93^{ème} régiment dont le fanion frappé du double cœur vendéen et de la devise que le régiment reçut de Napoléon lui-même : A de tels hommes, rien d'impossible. «Ce fanion du 93 RI, qui trouvera sa place au sein de l'Historial que vous êtes en train de construire en Vendée, incitera les visiteurs et spécialement les jeunes à se plonger dans l'histoire, a assuré le Ministre. Ils y trouveront des valeurs exemplaires : le courage, la bravoure au combat, le patriotisme... Ils découvriront l'histoire de ces hommes qui ont su servir et souffrir pour la France». Les événements commémoratifs se succéderont toute l'année en Vendée et à Verdun puisque le Mémorial de Verdun consacre de son côté cet anniversaire à la mémoire des Vendéens.

Calendrier de l'année Verdun

■ 25 janvier : Dans les salons du Sénat, Hamlouï Mekachera, Ministre délégué aux Anciens Combattants, remet à Bruno Retailleau le fanion du 93^{ème} RI et divers souvenirs de ce régiment. Ces derniers seront désormais exposés à l'Historial.



■ Février à décembre : Numérisation et mise en ligne sur le site du Conseil Général (vendee.fr) de documents anciens conservés aux Archives départementales de la Vendée : lettres de poilus, livrets militaires...

■ Mai :



Réédition de la plaquette : Route des Deux Victoires qui présente les sites vendéens évoquant les deux guerres mondiales.

■ Juin :

Mouchamps, la ville où repose Clemenceau, accueillera un diorama de soldats de plomb reconstituant la bataille de Verdun et la Voie Sacrée. Plusieurs milliers de figurines moulées, prêtées par la firme CBG-Mignot, seront nécessaires pour réaliser ce chef-d'œuvre.

■ Du 14 Juillet au 27 août :

En avant-première mondiale, la célèbre collection Paillard sera présentée à l'Historial de la Vendée. Le Conseil Général a acquis cette précieuse collection d'affiches éditées durant la période 1914/1918 en vue de l'ouverture d'un Mémorial de la grande guerre à Mouchamps.



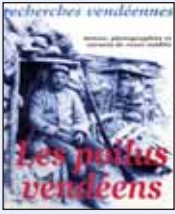
■ 23 Septembre :

Cérémonie patriotique à Treize-Septiers en l'honneur des victimes de la tranchée des baïonnettes en présence d'un millier de porte-drapeaux, d'unités de l'Armée de terre, d'une musique militaire et de l'escadron de chasse «Vendée».



■ Juin à Septembre : L'opéra Clemenceau, la tranchée des baïonnettes, qui a remporté un franc succès l'automne dernier, sera rejoué dans différentes villes de Vendée.

Pour aller plus loin...



En 2000, sous la direction de Thierry Heckmann et d'Alain Gérard, le Centre Vendéen de Recherches Historiques (CVRH) a consacré sa revue annuelle aux poilus vendéens. A l'encontre des clichés et des légendes, ce recueil s'attache à partager avec tous le quotidien des Vendéens engagés dans la Première Guerre Mondiale grâce à leurs carnets de route et leur correspondance. Ayant rencontré un grand succès, cet ouvrage est aujourd'hui épuisé. C'est pourquoi le CVRH publiera en novembre 2006 un nouveau numéro intitulé «Les Vendéens dans la Première Guerre mondiale». Egalement étayé de témoignages inédits, ce dernier nous fera aussi découvrir la guerre vue de la Vendée en ouvrant ses colonnes à des femmes de soldats ou des sœurs infirmières.

■ CVRH : 02 51 47 74 49